



# Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

**106<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 27 juin 2004, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président :* M. Ping ..... (Gabon)

*La séance est ouverte à 10 h 15.*

## Point 84 de l'ordre du jour (*suite*)

### Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement : Dialogue de haut niveau sur le financement du développement

**Rapports du Secrétaire général** (A/59/800 et A/59/822)

**Notes du Secrétaire général** (A/59/826 et A/59/850)

**Résumé établi par le Président du Conseil économique et social** (A/59/823)

**Note du Secrétariat** (A/59/855)

**Document de travail** (A/59/CRP.6)

**Le Président :** L'Assemblée générale va entamer son dialogue de haut niveau sur le financement du développement, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale 59/145 du 17 décembre 2004, 59/225 du 22 décembre 2004 et 59/293 du 27 mai 2005.

Le document A/59/823 contient un résumé établi par le Président du Conseil économique et social des travaux de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence

des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Le document A/59/855 contient une note du Secrétariat intitulée « Résumé des auditions interactives officieuses sur les questions relatives au financement du développement ».

Le thème général du Dialogue de haut niveau est « Le Consensus de Monterrey : bilan de mise en œuvre et travaux à prévoir ».

Le dialogue de haut niveau prendra la forme de séances formelles et informelles permettant un échange de vues sur la politique générale et de six tables rondes multipartites interactives. Un programme plus détaillé est annoncé dans le *Journal* des Nations Unies.

### Déclaration du Président

**Le Président :** Nous sommes aujourd'hui réunis à l'occasion du second Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, pour faire le bilan de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et discuter des étapes futures pour en assurer la pleine réalisation.

Mais le Dialogue que nous poursuivons aujourd'hui revêt une importance toute particulière, car il nous permet de poser un nouveau et important jalon dans la préparation de la Réunion plénière de haut niveau de septembre 2005.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Au moment où commencent ces assises, je voudrais revenir brièvement sur le processus tout à fait particulier qui nous a conduits ici. La Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, en mars 2002, est l'aboutissement d'une prise de conscience croissante par l'Assemblée générale des problèmes complexes de développement et du manque de ressources financières dans les pays en développement.

Le processus lancé par la Conférence de Monterrey a donc eu pour objectif principal d'explorer en profondeur les principaux facteurs interdépendants affectant la capacité des États à générer et obtenir les ressources financières nécessaires au développement.

La première étape a consisté à mener une étude exhaustive avec la participation de différents acteurs, dont les banques centrales, les ministères des finances et du commerce, la société civile et le secteur privé, afin de recenser les facteurs essentiels au financement du développement. Ainsi, huit facteurs ont été identifiés, regroupés par la suite et correspondant aux six principaux chapitres du Consensus de Monterrey, à savoir : mobilisation des ressources financières nationales; mobilisation des capitaux privés; coopération financière et technique internationale; commerce international; dette; et problèmes systémiques.

De façon inédite, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce ont été invités à rejoindre l'Organisation des Nations Unies dans un partenariat dynamique en vue de rechercher ensemble les moyens de mobiliser des ressources financières publiques et privées nouvelles pouvant soutenir les efforts de développement nationaux. L'Assemblée générale, en reconnaissant que les États ont une responsabilité à la fois individuelle et partagée dans le processus complexe et multidimensionnel du développement, a décidé que l'approche intergouvernementale du financement du développement devrait être exhaustive et aboutir au partenariat holistique qui fonde le Consensus de Monterrey.

Comme les membres le savent, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), adoptés en 2000 par les chefs d'État et de gouvernement, ont un lien crucial avec le Projet de Monterrey dans le rôle que peut remplir le financement du développement

pour libérer les hommes, les femmes et les enfants des conditions inhumaines de la pauvreté extrême.

À la faveur de la Réunion de haut niveau de septembre 2005, qui devra notamment faire le bilan de la mise en œuvre des OMD, de nombreuses initiatives en faveur du développement ont déjà vu le jour ces derniers mois. Il faut se féliciter de la récente décision des ministres des finances du Groupe des Huit (G-8), prise à Londres le 11 juin dernier, d'annuler 100 % de la dette de 18 pays en développement. Il y a aussi lieu de saluer d'autres mesures telles que celle prise par la Commission européenne en vue d'accroître l'aide publique au développement pour qu'elle atteigne l'objectif de 0,7 % du produit national brut selon un échéancier bien précis, ou encore celle visant la mise en place de mesures commerciales plus équitables dans le cadre du cycle de Doha, et toutes celles qui ambitionnent de dégager de nouvelles sources innovantes de financement, comme la création d'une Facilité de financement internationale du développement.

Sans aucun doute, le débat qui va suivre permettra aussi à plusieurs délégations d'expliquer plus en détail les mesures sur lesquelles leurs gouvernements respectifs travaillent actuellement, en prélude notamment au prochain sommet du G-8 prévu du 6 au 8 juillet 2005 à Gleneagles (Écosse), qui en précisera la portée et les modalités de mise en œuvre.

J'aimerais également saluer la décision historique de créer, à l'initiative du Qatar, un fonds pour le développement, prise par les chefs d'État et de gouvernement des pays du Sud lors du second Sommet du Sud, qui s'est tenu du 14 au 16 juin dernier à Doha.

Dans ce contexte, il est indispensable de renforcer la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux pour créer un environnement international qui permette aux pays en développement d'opérer des réformes en vue de mobiliser les ressources nationales. À la veille de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce de décembre prochain dans le cadre du cycle de Doha, la communauté internationale doit se mobiliser afin de conclure un accord général contribuant véritablement à mettre en place un système commercial multilatéral plus ouvert, plus équitable, plus réglementé, non discriminatoire et plus favorable au développement.

Je voudrais enfin terminer en renouvelant l'appel lancé par les chefs d'État et de gouvernement à Monterrey demandant la convocation, je cite, « d'une conférence internationale de suivi pour faire le point sur l'application du Consensus de Monterrey », et que « les dispositions concernant cette conférence soient arrêtées en 2005 au plus tard » (*A/CONF.198/II, résolution 1, annexe, par. 73*). J'en appelle donc à tous les membres pour que nous honorions cette demande et pour que nous incluons dans les décisions qui seront prises cette année, la convocation d'une conférence de suivi sur le financement du développement qui pourrait se tenir cinq ans après Monterrey, donc en 2007.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, M. Kofi Annan.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : C'est un plaisir pour moi d'accueillir tous les participants à l'Organisation des Nations Unies. Nous sentons tous, je crois, que nous vivons une période porteuse de promesses extraordinaires, que les décisions de cet organe pourraient changer le cours de l'histoire. Plus précisément, elles pourraient faire de la pauvreté une histoire ancienne.

Des années de travail acharné en faveur du développement et du respect de la dignité humaine nous ont amenés à deux pas d'une victoire décisive. Il n'y a pas si longtemps, beaucoup craignaient que le développement des pays les plus pauvres du monde ne soit en danger de devenir une cause perdue. Certains affirmaient que la misère était un aspect certes regrettable, mais inévitable, de la condition humaine. Cette vision des choses est aujourd'hui considérée, à juste titre, comme intellectuellement indéfendable et moralement inacceptable. Il est désormais généralement admis que la pauvreté doit être vaincue, et qu'elle peut l'être.

Il existe aujourd'hui un espoir réel car beaucoup de pays en développement ont réussi à tirer des millions de personnes du dénuement et du désespoir. Qui plus est, il existe une véritable force d'entraînement car les membres de la communauté internationale ont uni leurs forces pour mener une action soutenue d'une ampleur sans précédent. Les conférences et réunions au sommet des Nations Unies ont défini de grandes orientations. Les Objectifs du Millénaire pour le développement sont un point de ralliement comme il n'y en a jamais eu auparavant, une référence mondiale en fonction de laquelle les

politiques doivent être façonnées et les progrès mesurés. Le Consensus de Monterrey a été le point de départ d'un partenariat entre les pays riches et les pays pauvres. Le Projet du Millénaire nous a donné un plan d'action. Et tout au long du chemin, les appels insistants de dirigeants, de citoyens, de groupes de la société civile et de l'une ou l'autre star de la musique ou du cinéma ont sensibilisé le public et donné naissance à un mouvement populaire qui a exercé une énorme pression sur les représentants ici présents et sur leurs collègues gouvernants. Aujourd'hui, à quelques jours du sommet du Groupe des Huit (G-8), et à moins de 12 semaines du sommet mondial qui se tiendra ici à l'ONU, la question est de savoir si nous mènerons les choses à leur terme.

Comme l'a dit tout à l'heure le Président de l'Assemblée générale, la décision prise ce mois-ci par les ministres des finances du G-8 est très encourageante. Pendant trop longtemps, certains des pays les plus pauvres du monde ont dû faire face à la dure nécessité de choisir entre servir le peuple et servir la dette. À présent, le choix qui a été fait est d'annuler la dette. Il est aussi extrêmement encourageant de savoir que l'Union européenne a adopté un calendrier précis pour la réalisation de l'objectif qui consiste à ce que les pays consacrent 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2015. Le déficit de ressources qui maintient des millions et des millions de personnes dans le dénuement le plus total devrait pouvoir être enfin comblé.

Les décisions de ce type permettent de rattraper le temps perdu. Elles doivent s'accompagner de mesures tout aussi énergiques dans les domaines jusqu'ici négligés. Les riches et les pauvres doivent chacun faire leur part. Les responsabilités sont à double sens. Les pays en développement se sont engagés à faire respecter la légalité, à combattre la corruption et à développer leurs institutions. Ils ont promis d'investir dans leur capital humain, de mobiliser leurs ressources nationales et d'ouvrir plus grand leurs portes aux entreprises. Beaucoup d'entre eux s'acquittent de ces promesses.

Les pays développés se sont engagés à les aider. Il faudrait par exemple qu'ils créent un mécanisme de financement international et qu'ils doublent le montant de l'aide qu'ils apportent à l'Afrique. Il faudrait aussi qu'ils s'efforcent d'atténuer les effets pervers des transferts de capitaux privés volatiles et qu'ils permettent aux pays en développement de se faire

mieux entendre et d'être associés de plus près aux décisions relatives à l'économie mondiale. Les pays développés doivent aussi ouvrir la voie à la création d'un régime de commerce favorable au développement. Si les pays en développement pouvaient lutter à armes égales et n'avaient pas à faire face à des subventions injustes ou à des tarifs douaniers prohibitifs, ils en tireraient des avantages infiniment plus grands que ceux que l'aide et les autres mesures peuvent leur apporter.

Longtemps, les plus pauvres et les plus vulnérables ont dû se contenter d'une multitude de mesures sans envergure, de gouttes d'eau dans l'océan de leurs besoins, alors qu'ils espéraient des décisions concrètes et ambitieuses. Aujourd'hui, nous devons et nous pouvons faire mieux. Malgré les engagements récemment pris en ce qui concerne la dette et l'aide publique au développement, nous ne sommes pas au bout du chemin. Les fonds promis n'ont pas encore été versés. L'engagement n'est pas encore universel, ni parmi les donateurs, ni parmi les pays en développement, ni au sujet d'une question aussi essentielle que le commerce.

Jamais, peut-être, quelques semaines n'ont été aussi importantes, pour les pauvres du monde, que vont l'être celles qui viennent. Les décisions que vous prendrez, et les mesures que vous adopterez en 2006, détermineront l'avenir du développement pour la décennie à venir. Ce sont vos intérêts communs qui doivent vous guider. Tous les pays y gagneraient à ce que les sociétés soient plus stables, les marchés plus forts et l'économie mondiale bien réglée.

L'idée de la responsabilité mutuelle devrait dissiper les doutes qui subsistent. Le principe cardinal du Consensus de Monterrey, et l'essence même du partenariat pour le développement, est que les États sont responsables non seulement vis-à-vis du peuple qu'ils servent, mais aussi vis-à-vis les uns des autres.

Ensemble, faisons donc le nécessaire pour que le Sommet mondial donne des résultats. Saisissons cette occasion de servir la cause du développement, ainsi que celles de la sécurité et des droits de l'homme, qui y sont étroitement liées. Manifestons notre refus d'une misère inutile et absurde qui n'a pas sa place dans notre monde.

**Le Président** : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne la parole au Président du Conseil économique et social, M. Munir Akram.

**M. Akram** (Pakistan), Président du Conseil économique et social (*parle en anglais*) : C'est pour moi un plaisir de représenter le Conseil économique et social au deuxième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Ce Dialogue se tient à un grand moment de l'histoire mondiale et à une heure cruciale pour les pays en développement.

Le Consensus de Monterrey a tracé les grandes lignes des mesures de grande portée qui s'imposent à l'échelle nationale et internationale si l'on veut atteindre les objectifs de développement approuvés par la communauté internationale. Il a reconnu qu'un accroissement des flux financiers était essentiel pour concrétiser ces objectifs de développement. Il a également admis que les ressources nécessaires faisaient cruellement défaut.

À Monterrey, les dirigeants du monde entier ont décidé de résoudre les problèmes posés par la collecte des fonds indispensables au développement. Malheureusement, à l'instar d'autres accords internationaux du même genre, le Consensus de Monterrey souffre de graves défaillances.

Le Consensus a confié au Conseil économique et social la tâche cruciale de surveiller le respect des engagements. Le Conseil est tenu de meilleure cohérence, coordination et coopération entre l'ONU et les autres institutions financières et commerciales internationales dans la mise en œuvre des objectifs de développement. Tel est le but de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social.

La réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement du 18 avril de cette année a porté sur l'examen de trois thèmes subsidiaires : premièrement, Politiques et stratégies; deuxièmement, commerce, investissements et flux privés; et, troisièmement, aide publique au développement, sources novatrices de financement et endettement.

Les débats du Conseil économique et social, articulés autour d'une séance plénière extraordinaire et de six tables rondes, se sont appuyés sur les réunions tenues la veille par le Comité monétaire et financier international et le Comité du développement, ainsi que

sur le rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande ».

Concernant les politiques et stratégies, il a été admis que, pour atteindre les objectifs de développement, il était primordial de formuler des stratégies nationales de développement, d'accorder une plus grande latitude aux gouvernements, d'améliorer la cohérence et la coordination, y compris entre les donateurs et les bénéficiaires, de créer des emplois et de soutenir davantage la croissance générée par le secteur privé.

Il a également été reconnu que la bonne gouvernance, plus précisément l'amélioration de la transparence et la lutte contre la corruption, jouait un rôle central dans la bonne mise en œuvre des stratégies nationales. À l'échelon international, le renforcement de l'influence et de la participation des pays en développement dans les institutions financières internationales est considéré comme une condition majeure pour améliorer la gouvernance mondiale.

Il a été universellement admis que les échanges commerciaux pouvaient avoir une contribution centrale et substantielle dans l'augmentation des ressources consacrées au développement. Voilà pourquoi l'appel a été unanime pour que les négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha aboutissent rapidement à des résultats résolument axés sur le développement.

Concernant les investissements et les flux de capitaux privés, plusieurs participants ont insisté sur la nécessité d'instaurer dans le secteur privé des conditions favorables aux investisseurs nationaux et étrangers : environnement macroéconomique stable, réglementations efficaces, transparence et infrastructure performante.

Des inquiétudes ont été exprimées au sein du Conseil économique et social quant à la stabilité des flux internationaux de capitaux privés. Il a été noté qu'outre de bonnes politiques nationales macroéconomiques, des initiatives supplémentaires s'imposaient afin d'atténuer les effets de la volatilité des flux de capitaux. On pourrait, pour cela, employer des instruments financiers novateurs, rehausser le niveau des liquidités publiques multilatérales et adopter une réglementation prudentielle adéquate. L'idée qu'il faudrait réduire les coûts des transferts de fonds des travailleurs a été généralement acceptée.

Au sujet de l'aide publique au développement (APD), l'objectif de 0,7 %, confirmé à Monterrey, a été rappelé au cours des débats, de même que l'accent a été mis sur la nécessité d'accroître rapidement les versements de l'aide afin d'arriver au montant nécessaire pour atteindre les objectifs de développement adoptés par la communauté internationale. On a également noté qu'il convenait d'améliorer l'efficacité de l'aide par une meilleure coordination et une meilleure harmonisation.

Le débat du Conseil économique et social a appuyé de façon générale les initiatives récentes concernant les sources innovantes de financement, qui doivent être complémentaires des engagements pris et des niveaux fixés en matière d'aide publique au développement (APD). Concernant la question de la mise en œuvre de mécanismes innovants de financement, une préférence générale s'est dégagée pour une mise en œuvre graduelle de ces mécanismes.

On a noté, au cours des discussions, le caractère urgent d'une solution au fardeau considérable de la dette des pays de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, compte tenu de la situation critique des pays à faible revenu accablés par la dette qui ne sont pas bénéficiaires de l'Initiative et de la nécessité de mettre en place un cadre global pour régler les problèmes de l'endettement des pays à revenu intermédiaire. Les avis restent toutefois divergents quant à la définition du niveau d'endettement supportable.

Je suis convaincu que les délibérations du Conseil économique et social apporteront une contribution appréciable aux délibérations de l'Assemblée ainsi qu'aux résultats de la manifestation de haut niveau de septembre.

Le Conseil économique et social, pour sa part, tiendra un débat de haut niveau sur l'économie mondiale et les objectifs de développement convenus à l'échelon international, les 29 et 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet.

Le projet de document final que vous avez, Monsieur le Président, fait distribuer et le rapport du Secrétaire général « Dans une liberté plus grande » ont présenté plusieurs propositions destinées à renforcer le Conseil économique et social. Le 10 juin dernier, je vous ai transmis, en ma qualité de Président du Conseil économique et social, un document officieux énumérant plusieurs mesures visant à renforcer le rôle et la contribution du Conseil au développement. Ce

document a été mis au point sur la base de consultations officieuses et avec la collaboration de plusieurs délégations, dont celles de la Belgique, de l'Allemagne et de la Suède et des 15 membres du Groupe des Amis pour la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Les consultations officieuses tenues par le Conseil économique et social le 5 mai ont également contribué à une évolution de ce document. Je considère que les mesures exposées dans le document permettront au Conseil économique et social : premièrement, de promouvoir un dialogue mondial sur les tendances en matière de politique sociale et économique; deuxièmement, de servir d'instance de coopération pour le développement; troisièmement, de renforcer les liens entre paix et développement; et enfin, de renforcer la coordination opérationnelle au sein du système des Nations Unies. Je suis convaincu que ce document sera pleinement pris en compte au cours de cette séance et dans le document final de septembre.

Pour terminer, j'aimerais souhaiter, Monsieur le Président, plein succès à vos délibérations afin que nous puissions, une fois pour toutes, reléguer, comme l'a souhaité le Secrétaire général, la pauvreté au passé et faire de l'égalité une réalité du présent.

**Le Président :** Je voudrais maintenant aborder quelques questions d'organisation concernant la conduite de la séance.

Concernant, d'abord, la durée des déclarations. Comme indiqué dans la note du Secrétaire général (A/59/850), j'invite instamment les orateurs à limiter leur intervention à cinq minutes, étant entendu que le texte des déclarations pourra être distribué sous une forme plus détaillée. Compte tenu du nombre important de délégations déjà inscrites sur la liste des orateurs – soit 79 jusqu'à présent – je demande aux orateurs de bien vouloir faire preuve de coopération à cet égard.

Pour aider les orateurs à gérer leur temps de parole, un chronomètre à signal lumineux a été installé sur le pupitre comme suit : une lumière verte s'allumera au début de la déclaration; une lumière orange s'allumera 30 secondes avant la fin des cinq minutes; une lumière rouge s'allumera à la fin des cinq minutes prévues.

J'informe les membres que conformément à sa résolution 59/293 en date du 27 mai 2005, l'Assemblée générale va également entendre des déclarations de représentants des organisations du système des Nations

Unies ci-après : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Jamaïque qui s'exprimera au nom du Groupe des 77 et de la Chine, S. E. M. Delano Franklyn, Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères de la Jamaïque.

**M. Franklyn (Jamaïque) (*parle en anglais*) :** J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Tous les rapports, les bilans, les analyses et les consultations portant sur le développement depuis la Conférence de Monterrey aboutissent à la même conclusion globale : la communauté internationale est très loin d'avoir mobilisé les ressources nécessaires au financement du niveau de développement envisagé dans les sommets et conférences axés sur le développement, à commencer par le Sommet du Millénaire. La réunion plénière de haut niveau devra donner une impulsion sans précédent, multiforme, mais cohérente et ciblée, pour obtenir le niveau et la qualité de ressources qui s'imposent dans les temps impartis, et même atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous soulignons que le défi du développement, tel qu'il a été abordé à Monterrey, est un défi global. Il comprend notamment – mais dépasse largement – la réalisation des objectifs très importants du Millénaire pour le développement. Un déficit est apparu dans chacun des six domaines d'action recensés dans le Consensus de Monterrey. Des mesures urgentes sont, par conséquent, nécessaires dans chacun d'entre eux. Le Secrétaire général a conclu qu'à mi-parcours de la décennie, la plupart des pays en développement et des pays en transition économique sont parvenus à mobiliser des ressources plus importantes. Beaucoup de ces ressources, toutefois, ne sont pas disponibles aux investissements pour permettre d'atteindre les objectifs du développement, et ce pour une variété de raisons.

Le Groupe des 77 et la Chine, pour des raisons déjà données, proposent, tout d'abord, de donner avant tout aux pays en développement la marge de manœuvre qui s'impose pour leur permettre d'innover, en fonction de leurs circonstances nationales. Deuxièmement la communauté internationale doit élaborer des stratégies visant à inverser dans les plus courts délais le

mouvement négatif des ressources à partir des pays en développement; et troisièmement, il convient de consentir un effort concerté en direction d'un renforcement de la compétitivité des entreprises locales au niveau mondial.

Le Consensus de Monterrey considère le commerce comme un moteur du développement et, dans de nombreux cas, comme la source extérieure la plus importante de financement du développement. Il a salué la décision adoptée en novembre 2001 par l'Organisation mondiale de commerce (OMC) – mettre les besoins et les intérêts des pays en développement au cœur de son programme de travail – et le fait que les dirigeants mondiaux se sont engagés à mettre en œuvre les décisions de l'OMC.

Aucun progrès n'a été réalisé sur les questions de fond intéressantes les pays en développement dans le programme de travail de Doha. Les chefs d'État et de gouvernement du groupe des 77 et de la Chine, lors de leur deuxième sommet du Sud, au Qatar, en juin, ont insisté sur le fait que l'OMC doit devenir un système commercial juste, équitable et reposant sur des règles, sans exclusive, et donnant la priorité à l'aspect développement. Bien sûr, un certain nombre d'autres facteurs ont également été soulignés.

Comme nous l'avons entendu déjà à plusieurs reprises, le Consensus de Monterrey a exhorté les pays développés à faire des efforts concrets en vue de consacrer comme prévu 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement (APD) à tous les pays en développement et 0,15 à 0,20 % de leur PNB en faveur des pays les moins avancés. La tendance à la baisse de l'APD s'est interrompue. L'APD fournie par les pays développés s'est accrue du niveau le plus bas jamais atteint de 0,21 % du PNB en 2002 à 0,25 % en 2003 et en 2004.

Cependant, une augmentation de 0,04 % de l'APD après la deuxième année ne peut véritablement être décrite comme importante. Aucun nouveau pays développé n'a atteint l'objectif de 0,7 % du PNB depuis Monterrey. L'APD inclut actuellement l'allègement de la dette, l'aide d'urgence et l'assistance technique, qui sont en hausse, et de nombreux pays en développement ont dû réaffecter des ressources importantes aux activités de secours en cas de catastrophe et à la relève et à la lutte contre le terrorisme international depuis 2002.

Il semblerait que la nécessité d'apporter une réponse à la question des ressources gagne en reconnaissance et qu'il y ait un certain élan en ce sens. Par exemple, le Secrétaire général a fait plusieurs propositions dans son rapport, y compris l'établissement de calendriers pour atteindre l'objectif de 0,7 % et l'Union européenne a récemment convenu de calendriers pour que tous ses membres les plus anciens atteignent l'objectif d'ici à 2015, avec un objectif intermédiaire en 2010. Le Groupe des 77 et la Chine se félicitent de ces initiatives. À ce stade, je dois tout spécialement mentionner l'initiative de l'Émir du Qatar de créer un fonds pour le développement et l'assistance humanitaire. Ce fonds a été lancé au deuxième Sommet du Sud, qui s'est récemment tenu à Doha.

Le Consensus de Monterrey a reconnu qu'il est urgent d'améliorer la gouvernance et la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux. En dépit de la reconnaissance de cette urgence et de l'augmentation du nombre des réunions auxquelles participent l'Organisation des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les systèmes demeurent incohérents. Les mesures qui sont prises dans un domaine réduisent encore souvent à néant ou restreignent celles qui sont prises dans d'autres.

Le Sommet du Groupe des 77 et la Chine appelait à accroître la coordination entre les institutions et les organismes internationaux chargés du développement et des questions financières, monétaires et commerciales pour promouvoir la cohérence des politiques afin qu'elles soient davantage orientées vers le développement; à adopter des mesures pour régler les questions de déséquilibre systémique mondial dans les domaines commercial, financier, monétaire et technique; et à réformer l'architecture financière mondiale, notamment en accordant aux pays en développement une plus grande voix et une plus grande participation dans les processus de prise de décisions des institutions financières internationales, qui ont une incidence sur leurs options de développement.

Je sais que des instructions ont été données pour que les déclarations soient limitées à cinq minutes. Cependant, comme j'ai pris la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, je suis sûr que les membres comprendront les raisons pour lesquelles j'ai

peut-être dépassé les cinq minutes qui m'étaient accordées.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole à S. E. M. Luis Ernesto Derbez, Ministre des affaires étrangères du Mexique.

**M. Derbez (Mexique) (*parle en espagnol*) :** En défendant les normes du droit international et une perspective de responsabilités partagées, le Mexique a toujours appuyé le développement et le renforcement du système international. Les Mexicains voient dans les institutions multilatérales, en particulier dans le système des Nations Unies, le lieu idéal pour défendre les intérêts du Mexique à l'étranger et pour contribuer au développement international et à la paix et à la sécurité internationales.

Aujourd'hui, la communauté des nations est confrontée à un défi extraordinaire : réaliser les réformes nécessaires pour que l'Organisation des Nations Unies puisse faire face efficacement aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous ne pouvons laisser passer l'occasion unique de créer une nouvelle architecture internationale qui promeuve l'équilibre entre les principaux organismes de cette Organisation et qui améliore ses méthodes de travail et son fonctionnement. Si nous n'agissons pas en conséquence, nous la condamnons à devenir anachronique.

Le Mexique a œuvré en faveur d'une réforme complète. En participant activement au Groupe des Amis pour la réforme de l'Organisation des Nations Unies et au mouvement des pays s'unissant aux fins d'un consensus, nous cherchons à réaliser une réforme large qui renforcera l'Organisation des Nations Unies, améliorera sa légitimité, la rendra plus représentative et améliorera sa capacité à prévenir et à répondre aux situations qui pourraient menacer la paix et la sécurité mondiales.

Le Mexique appuie la vision exprimée par le Secrétaire général Kofi Annan dans son rapport (A/59/2005) présenté en mars dernier dans lequel il a souligné l'importance de nous assurer que le débat sur la réforme du Conseil de sécurité soit mené de telle sorte qu'il ne nous empêche pas de réaliser des progrès dans les autres organes dont l'importance est égale, notamment au Conseil économique et social.

La réforme de l'Organisation doit être le fruit d'un travail de concertation entre les pays Membres.

Pour le bien de l'Organisation des Nations Unies, nous ne devons pas permettre que des solutions partielles soient imposées car elles nous laisseraient avec une institution fragmentée et incapable de répondre aux demandes pour lesquelles elle a été créée à l'origine. Ce n'est qu'en suivant cette optique que nous serons capables de prévenir et d'agir opportunément pour faire face aux conflits nés de l'absence d'accès au développement.

Pour concrétiser cette vision, nous devons, par le biais du Conseil économique et social, impulser la création d'un système de responsabilité partagée et de dialogue avec les organisations régionales qui promeuvent le développement, ainsi qu'avec les institutions de Bretton Woods. Il faut que nous liions les Objectifs du Millénaire pour le développement avec les mécanismes de financement du développement qui se sont dégagés au Sommet de Monterrey. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions garantir que nos peuples tirent les bénéfices de la mondialisation.

Relier les Objectifs du Millénaire pour le développement et les mécanismes de financement internationaux permettra d'assurer une meilleure cohérence entre les stratégies de développement national et le processus économique mondial. Ce lien devient indispensable lorsque nous reconnaissons que l'ouverture commerciale et la libéralisation des marchés financiers, ainsi que les ajustements auxquels les pays en développement ont procédé dans leurs économies nationales, n'ont pas été suffisants en soi pour réaliser les Objectifs du Millénaire.

Le Mexique accorde la priorité absolue à la réalisation de ses obligations internationales et s'est prononcé de manière énergique en faveur de la concrétisation de plusieurs exigences historiques des pays en développement, en particulier pour la participation au processus de prise de décisions des institutions financières internationales et pour le renforcement d'un système commercial plus juste et plus propice au développement.

Ce deuxième Dialogue de haut niveau qui nous rassemble aujourd'hui nous offre l'occasion d'examiner avec soin l'état de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et de définir les domaines dans lesquels la communauté internationale devra concentrer ses efforts pour obtenir les résultats prévus pour 2015. Je suis convaincu que par le biais de cet exercice nous disposerons des éléments qui nous



permettront d'identifier l'état dans lequel se trouvent les engagements du Consensus de Monterrey et les mesures concrètes que nous devons prendre pour réussir à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Je saisis cette occasion pour souligner les progrès enregistrés au niveau mondial en matière d'aide publique au développement, en particulier ceux des pays développés qui ont concrétisé leur engagement d'allouer 0,7 % de leur produit intérieur brut et ceux qui ont établi des calendriers pour le faire. De même, le Gouvernement mexicain se réjouit des accords qui ont été conclus afin d'alléger le poids de la dette multilatérale des pays pauvres très endettés et souligne la nécessité que ceux-ci soient accompagnés des mesures nécessaires pour garantir l'intégrité du système financier international.

Ces progrès sont le résultat des efforts importants que la communauté internationale dans son ensemble, les pays donateurs, les pays en développement et ceux en situation de grande pauvreté mettent en œuvre pour que cette année soit l'année décisive en matière de politique internationale pour le développement.

Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies qui soit forte pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Tel doit être notre engagement. Nous ne devons pas laisser passer l'occasion historique de renforcer et de revitaliser l'Organisation des Nations Unies. Ne pas la saisir serait non seulement irresponsable mais aussi franchement dangereux. Renoncer à la possibilité de disposer d'une ONU efficace reviendrait également à renoncer à renforcer notre capacité de réaction face aux dilemmes liés à la sécurité et au développement auxquels nous sommes actuellement confrontés. Ce Dialogue nous rappelle que cela n'est pas une option.

Cette année est cruciale pour l'avenir de l'ONU. Nous autres, les États Membres, devons définir par le dialogue et la concertation une nouvelle architecture internationale capable de répondre aux besoins en matière de développement et de sécurité exprimés par nos peuples.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Ulla Tørnæs, Ministre de la coopération pour le développement du Danemark.

**M<sup>me</sup> Tørnæs** (Danemark) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord m'associer à la déclaration que

prononcera prochainement le représentant du Luxembourg au nom de l'Union européenne.

Il y a trois ans à Monterrey, un accord a été conclu entre pays riches et pauvres à l'appui des objectifs figurant dans la Déclaration du Millénaire. De nombreux pays ont annoncé des contributions accrues, et bon nombre d'entre eux méritent d'être salués pour avoir honoré les engagements qu'ils ont pris. J'espère que l'esprit de Monterrey prévaudra lors de la séance d'aujourd'hui, de la réunion du Groupe des Huit à Gleneagles et au sommet des Nations Unies en septembre.

Les arguments en faveur d'un accroissement de l'aide restent d'actualité, notamment en Afrique. Les chiffres sont éloquentes. Quatre Africains sur 10 ne mangent pas à leur faim. Seulement six filles africaines sur 10 vont à l'école. Vingt-huit millions d'individus sont infectés par le VIH/sida en Afrique subsaharienne. L'année en cours verra à elle seule 1 million d'enfants africains mourir du paludisme. C'est une honte et une tache sur nos consciences que nous continuions à tolérer de telles souffrances humaines.

Je suis fière de pouvoir aujourd'hui m'adresser à l'Assemblée générale au nom de l'un des cinq seuls pays qui honorent l'engagement international de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement. Mon principal message aujourd'hui consistera à encourager tous les pays riches à faire de même.

Je suis également fière d'appartenir à un pays membre de l'Union européenne. Lors du sommet de l'Union européenne il y a moins de 15 jours, les chefs de gouvernement européens sont convenus d'un nouvel objectif ambitieux pour l'aide publique au développement de l'Union européenne. Le calendrier convenu comprend un objectif d'aide publique au développement de 0,56 % d'ici à 2010, aboutissant à 0,7 % en 2015. J'espère pouvoir bientôt accueillir mes collègues de l'Union européenne dans le « groupe des 0,7 % », et j'espère aussi que davantage de pays nous rejoindront prochainement.

Les engagements que nous avons pris à Monterrey sont étroitement liés aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Les Objectifs représentent le programme pour le développement le plus ambitieux qui ait jamais été défini. Les pays en développement se sont engagés à veiller à ce que leurs stratégies nationales de réduction de la pauvreté soient

conçues en fonction des Objectifs du Millénaire pour le développement, et presque tous ces pays rendent régulièrement compte de leurs avancées.

Nous, les pays donateurs, avons aussi souscrit des engagements dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'Objectif 8 vise à assurer une aide accrue et plus efficace, le libre-échange et l'accès aux technologies modernes. En 2003, le Danemark fut le premier pays donateur à rendre compte par un rapport officiel de ses efforts en vue d'atteindre ces exigences. J'ai le plaisir de remettre aujourd'hui notre troisième rapport au titre de l'Objectif 8. Je forme le vœu qu'il serve d'inspiration à d'autres.

L'une des principales réussites à Monterrey fut la création d'un partenariat fondé sur des engagements mutuels. Nous sommes convenus que pour une utilisation complète des transferts plus importants de ressources, les pays en développement devaient prendre en charge leur propre développement, en renforçant la gouvernance, en luttant contre la corruption, en redirigeant les revenus de l'État, en augmentant le taux d'épargne nationale et en encourageant le développement du secteur privé et l'esprit d'entreprise.

Quelle que soit la quantité d'aide disponible, il ne sera possible d'enclencher des processus de développement durable dans les pays pauvres que si l'on met davantage l'accent sur une croissance économique favorable aux pauvres, par le biais du développement du secteur privé. Cela est particulièrement vrai pour l'Afrique subsaharienne. Des rapports de la Banque mondiale et d'autres analyses ont montré que des taux de croissance d'au moins 7 % sont nécessaires pour réduire de moitié la proportion de la population en situation de pauvreté absolue – le premier Objectif du Millénaire pour le développement.

Par conséquent, deux de mes principales priorités en tant que Ministre danoise de la coopération pour le développement sont, premièrement, d'appuyer la création de conditions propices au développement du secteur privé au sein des pays partenaires du Danemark pour renforcer la croissance économique; et, deuxièmement, d'aider les pays pauvres à s'intégrer plus pleinement dans l'économie mondiale, afin de les faire bénéficier au maximum des bienfaits de la mondialisation. À cette fin, je lancerai au cours du mois prochain à la fois un plan d'action pour la

croissance et le développement des entreprises et une stratégie pour le commerce, la croissance et le développement. Il ne fait aucun doute qu'un régime de libre-échange ouvert et équilibré est une condition *sine qua non* de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

L'un des mantras que l'on entend le plus dans les négociations de Doha en cours est sans aucun doute « cycle de développement ». Mais que recouvre exactement cette notion à la mode? Que faudra-t-il pour faire émerger du processus de Doha un résultat véritablement favorable au développement? Selon moi, trois éléments sont cruciaux. Nous devons tous accorder l'accès en franchise et sans quotas à nos marchés aux exportations en provenance des pays pauvres. Nous devons tous cesser d'insister sur la réciprocité et faire de Doha un cycle libre pour les pays les plus pauvres. Et nous devons tous veiller à ce qu'une attention suffisante soit portée aux échanges commerciaux: les pays en développement doivent intégrer les aspects liés aux échanges dans leurs stratégies nationales de réduction de la pauvreté, et les donateurs doivent apporter l'aide requise en matière de commerce.

Pour terminer, mes trois principales remarques aujourd'hui étaient centrées sur le rapport triangulaire entre l'aide, la croissance et les échanges commerciaux – qui sont toutes des parties intégrantes de la politique de développement danoise. Je vais par conséquent terminer en revenant sur le point par lequel j'ai commencé, c'est-à-dire en insistant sur la nécessité de davantage d'aide, notamment pour l'Afrique. Je me félicite des nombreuses propositions visionnaires présentant de nouvelles sources de financement, et j'espère que ce Dialogue de haut niveau aboutira à un accord sur certaines de ces propositions. Mais je dois mettre en garde contre le risque de dispersion de l'attention. Nous devons tous nous mettre d'accord, pays riches comme pays pauvres, sur le fait que les sources innovantes de financement pour le développement doivent être supplémentaires. Elles ne doivent pas servir de rideau de fumée masquant l'absence de volonté politique pour honorer l'engagement international souscrit de longue date, qui est de fournir un montant suffisant d'aide publique au développement. Faisons en sorte que le partenariat mondial figurant dans l'Objectif du Millénaire pour le développement numéro 8, que nous avons réaffirmé à Monterrey et à Johannesburg, devienne réalité.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Hilary Benn, Ministre du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

**M. Benn** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Il y a 150 ans, un scientifique appelé John Snow acquit la conviction qu'un puits contaminé était au centre d'une épidémie de choléra à Londres. Il persuada les autorités municipales d'ôter le manche de la pompe du puits. L'épidémie se résorba et des vies furent sauvées.

Nous nous retrouvons ici ce matin, à l'occasion du soixantième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies à San Francisco, alors que nous faisons face nous aussi à une épidémie, sous la forme des maladies, du besoin, de l'ignorance et de la pauvreté dont souffrent tant de nos congénères. Le manque d'eau potable continue de tuer 6 000 enfants par jour sur cette planète.

Alors que nous nous préparons à aborder le sommet d'examen de la Déclaration du Millénaire et que nous nous posons la question de savoir comment nous avançons vers la réalisation des engagements auxquels nous avons souscrit, nous savons qu'au rythme actuel des progrès, l'éducation primaire pour tous ne sera pas réalisée avant 2130. C'est 115 ans trop tard. La proportion de la population mondiale vivant dans la pauvreté ne sera jamais réduite de moitié avant 2150 – soit 135 ans trop tard. Nous ne vaincrons pas les maladies infantiles évitables avant 2165 – soit 150 ans trop tard.

Ceux qui meurent aujourd'hui, qui sont malades aujourd'hui, qui ne vont pas à l'école aujourd'hui ou qui sont pauvres aujourd'hui ne peuvent attendre aussi longtemps. Pour les aider, nous devons accroître notre aide, alléger davantage la dette et offrir des conditions d'échange plus équitables. Nous faisons quelques progrès. Cinq pays – et nous venons d'entendre l'un d'eux aujourd'hui – ont déjà atteint l'objectif des Nations Unies qui consiste à porter l'aide publique au développement à 0,7 %; d'autres s'y engagent. Le Royaume-Uni est déterminé à réaliser cet objectif d'ici à 2013 et l'Union européenne a convenu il y a un mois d'atteindre collectivement 0,56 % en 2010 et 0,7 % d'ici à 2015. Cela doublera l'aide de l'Union, qui passera ainsi de 40 milliards de dollars à 80 milliards de dollars en 2010. La moitié ira à l'Afrique. C'est l'Europe dans ce qu'elle a de meilleur et un grand succès de la présidence luxembourgeoise. Je souscris

aux observations qui seront formulées ultérieurement par la présidence de l'Union européenne.

Mais cela ne suffit pas. Nous devons tous accroître notre aide pour qu'elle s'inscrive dans le long terme et soit prévisible afin que les pays en développement puissent y compter et s'assurer qu'elle est effectivement utilisée pour appuyer les priorités que les pays en développement se sont eux-mêmes fixées.

Nous devons aussi reconnaître que ces promesses d'aide futures ne produiront pas les ressources dont nous avons besoin aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé une facilité internationale de financement pour concentrer nos promesses d'aide et une facilité internationale de financement pilote pour la vaccination. Nous nous félicitons vivement de l'appui de 80 pays ainsi que d'un large éventail d'organisations non gouvernementales et de groupes religieux. Je me félicite également des travaux menés par la France, l'Allemagne, le Brésil et d'autres pays sur des moyens de financement novateurs – tels que le prélèvement sur les billets d'avion – afin de mobiliser des ressources additionnelles pour le développement.

À l'évidence, l'allègement de la dette joue un rôle déterminant en assurant un financement prévisible, et les ministres des finances du Groupe des Huit ont déjà conclu un accord en vertu duquel les pays éligibles à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) bénéficieront de l'annulation totale de l'encours de la dette. Cela pourrait équivaloir à 55 milliards de dollars pour 38 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

La réunion du Groupe des Huit à Gleneagles et le sommet de septembre sur les suites données à la Déclaration du Millénaire constituent la meilleure occasion en cette année historique de prendre des décisions que nous savons nécessaires pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2015.

Mais en vérité, les pays en développement doivent à juste titre s'appropriier leur avenir. Ils doivent assurer la paix, la stabilité et une bonne gouvernance, créer des institutions fortes et – bien entendu – mobiliser leurs propres sources de financement car, au bout du compte, c'est la croissance économique, les emplois et les recettes publiques accrues qui permettront réellement le financement du développement à long terme. C'est la raison pour laquelle en décembre, lorsque l'Organisation mondiale du commerce se réunira à Hong Kong, nous devons

saisir l'occasion pour garantir des transactions commerciales plus équitables, réduire les barrières commerciales tant au sein des pays en développement qu'entre eux, fixer une date pour supprimer toutes les formes d'aides à l'exportation et mettre fin aux subventions qui sont de nature à fausser les échanges commerciaux afin que les pays soient en mesure de faire ce qu'ils veulent pour sortir de la pauvreté grâce aux recettes tirées du commerce.

Le Secrétaire général avait raison de dire que la lutte contre la pauvreté est le défi moral qui est lancé à notre génération. Nous avons les moyens d'agir et le monde nous regarde dans l'espoir que nous relèverons ce défi et que nous aiderons aussi à transformer au mieux la vie de milliards d'êtres humains.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Carlin Jämtin, Ministre de la coopération pour le développement international de la Suède.

**M<sup>me</sup> Jämtin** (Suède) (*parle en anglais*) : La Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre est une occasion sans précédent de faire avancer l'ordre du jour international et de promouvoir le développement, le respect des droits de l'homme, la paix et la sécurité. À la présente séance, nous devons nous efforcer d'être aussi concrets que possible dans nos décisions et, si possible, de fixer des calendriers et des échéances clairs afin d'obtenir les résultats agréés. En matière de développement, la séance d'aujourd'hui est l'une des plus importantes. Je m'attends aujourd'hui à un débat constructif et axé sur la prise de décisions sur les moyens de faire progresser le Consensus de Monterrey et sur les engagements qui nous permettront de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Cette année, nous avons également pris des décisions importantes dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement en mars 2015. Des indicateurs de progrès sont actuellement mis au point et seront prêts à être adoptés avant la Réunion de haut niveau. En septembre, les gouvernements doivent s'engager à pleinement mettre en œuvre la Déclaration de Paris d'ici à 2010. Pour notre part, nous aurons pour but de réaliser certains des objectifs avant 2010. Je voudrais également encourager les pays donateurs à élaborer des plans clairs et assortis de délais pour atteindre l'objectif de 0,7 % le plus rapidement possible. Comme cela a déjà été dit, l'Union

européenne a récemment adopté un plan et je m'en félicite vivement.

La réduction de la dette est un autre outil pour assurer un financement du développement meilleur et plus prévisible. La Suède se félicite de la récente proposition des ministres des finances, à la réunion du Groupe des Huit, d'annuler la dette à l'égard de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Fonds monétaire international d'un certain nombre de pays pauvres surendettés. Il est crucial, toutefois, de veiller à ce que l'initiative ne sape pas la capacité des institutions financières internationales à accorder aux pays pauvres une aide financière et des conditions de financement préférentielles pour le développement dans les années à venir.

Un autre sujet de préoccupation est le commerce. Le commerce est peut-être le moteur le plus important de la croissance dans les pays en développement. L'accès aux marchés des pays développés doit être amélioré. À la Réunion de haut niveau, les dirigeants du monde doivent s'engager à achever au plus tard en 2006 le cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pleinement déterminés à réaliser son objectif ambitieux de développement. Ne pas le faire constituerait un recul sérieux dans les efforts de développement. En tant que première mesure, nous devons immédiatement accorder à toutes les exportations des pays les moins avancés un accès en franchise et sans quotas à nos marchés. Il nous faut œuvrer à l'abolition de toutes les primes à l'exportation et autres formes de subventions de nature qui sont à fausser les échanges commerciaux, telles que les subventions agricoles. En outre, les pays en développement doivent intégrer systématiquement le commerce dans leurs politiques de développement et leurs stratégies de réduction de la pauvreté.

Le Consensus de Monterrey est fondé sur le principe de la responsabilité partagée pour leur propre développement. Pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, il est prioritaire de les intégrer pleinement dans les stratégies de réduction de la pauvreté existantes. Le système des Nations Unies a un rôle important à jouer pour appuyer ce processus, mais la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies tant au Siège qu'au niveau national est un préalable pour obtenir des résultats optimaux. Il faut, dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté, accorder une attention particulière aux

questions multisectorielles, telles que la parité des sexes, la durabilité au point de vue écologique, la santé – y compris la santé et les droits liés à la sexualité et à la procréation – et l'éducation.

Une gouvernance politiquement et économiquement saine est essentielle pour un développement durable et équitable. Cela suppose une réforme institutionnelle et la lutte contre la corruption, une participation véritable et la démocratie ainsi que le respect et la protection des droits de l'homme. Une bonne gouvernance est aussi à la base d'une utilisation efficace des ressources nationales et externes. Deux préoccupations ressortent : assurer une répartition plus équitable des ressources et créer des emplois. Un chômage croissant a caractérisé plusieurs économies de croissance et, en conséquence directe, la pauvreté est devenue endémique.

Enfin, diverses institutions – l'ONU, l'OMC ainsi que les institutions de Bretton Woods – traitent de tous les problèmes susmentionnés. Afin d'assurer une approche du développement cohérente, une vision plus globale ou systémique de l'architecture financière internationale doit être mise au point. Il nous faudra engager ce vaste débat stratégique après la tenue de la Réunion de haut niveau, mais nous comptons désormais que les institutions de Bretton Woods, l'ONU et l'OMC ainsi que les États Membres redoublent d'efforts pour coordonner les initiatives de façon systématique et transparente dans les situations pacifiques et d'après conflit.

**Le Président** : Je donne à présent la parole à S. E. M. Paul Toungui, Ministre d'État, Ministre de l'économie et des finances, du budget et de la privatisation du Gabon.

**M. Toungui** (Gabon) : Je voudrais tout d'abord me féliciter de la tenue du présent Dialogue de haut niveau qui nous donne l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis dans le domaine du financement du développement et de jeter un regard sur nos actions à venir.

Je souscris pleinement à la Déclaration faite par la Jamaïque au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Qu'il me soit permis de dire, Monsieur le Président, mon appréciation pour la compétence avec laquelle vous dirigez la cinquante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale, ainsi que les présents débats. Je voudrais également savoir gré au

Secrétaire général pour la qualité du rapport qu'il nous a présenté.

En septembre 2000, la communauté internationale s'est engagée à atteindre un certain nombre d'objectifs de développement, notamment la réduction de la pauvreté d'ici à 2015. Nous avons, dans le prolongement du Sommet du Millénaire, tenu en mars 2002 à Monterrey, une conférence internationale sur le financement du développement, et à Johannesburg en août et septembre de la même année, un sommet mondial consacré au développement durable. Trois ans après, les efforts déployés par la communauté internationale n'ont pas suffi pour permettre d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources nationales, les actions menées par les pays en développement, notamment dans le renforcement de la bonne gouvernance et la stabilisation des politiques macroéconomiques, n'ont pas, hélas, dans leur ensemble produit les résultats escomptés. Nous sommes convaincus qu'une meilleure articulation des stratégies nationales, un élargissement de la base économique et un renforcement des capacités humaines permettraient de mobiliser davantage de ressources.

S'agissant de la mobilisation des ressources internationales, les investissements étrangers directs se trouvent concentrés dans un nombre limité de pays, ce qui ralentit fortement l'épanouissement du secteur privé. Dans ces conditions, les mesures proposées par le Secrétaire général dans son rapport (A/59/826) sont à notre sens appropriées.

En ce qui concerne le commerce international, l'échec de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de Cancún ne devrait pas constituer un frein au développement des relations commerciales entre les pays développés et les pays en voie de développement. Le renforcement de la coopération internationale dans ce secteur est essentiel pour aboutir à la libéralisation effective des échanges commerciaux. Nous formulons le vœu que la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2005 permettra de corriger l'échec de Cancún.

Sur l'accroissement de la coopération financière et technique internationale pour le développement, il est clair, au regard de la tendance actuelle, que l'engagement pris à Monterrey de doubler l'aide

publique au développement est loin d'être tenu. Le déficit de financement des Objectifs du Millénaire pour le développement suscite, chez de nombreux pays, la crainte de faire du Consensus de Monterrey un vœu pieu. À cet égard, mon gouvernement salue l'initiative des sources novatrices de financement, je citerai principalement la Facilité internationale de financement proposée par la Grande-Bretagne et appuyée par la France, la fiscalité internationale et la nouvelle initiative du Président Lula da Silva, du Brésil.

S'agissant de la dette extérieure, les retombées de l'ajustement budgétaire et des réformes structurelles sont annihilées par le poids de la dette qui obère la croissance économique des pays en développement et rend difficile la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous saluons, à cet égard, l'initiative du Groupe des Huit (G-8) sur l'annulation de la dette multilatérale. Nous espérons que cette mesure sera élargie aux autres pays en développement, y compris ceux à revenus intermédiaires comme le Gabon.

En ce qui concerne les problèmes systémiques, le renforcement de la surveillance multilatérale est essentiel pour prévenir les crises économiques et financières afin de mettre les pays en développement à l'abri d'éventuels chocs extérieurs et rendre leur croissance durable. Il est aussi nécessaire que l'avis des pays en développement puisse être pris en compte dans l'élaboration et la prise des décisions des organisations financières et commerciales multilatérales.

Sous la conduite du Président de la République, El Hadj Omar Bongo Ondimba, le Gabon, s'est engagé dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey à travers des réformes profondes de son économie, dont les plus significatives sont l'assainissement et la consolidation des finances publiques, notamment l'accroissement de l'efficacité des dépenses publiques et le renforcement de la transparence en matière de gestion des ressources publiques et de la bonne gouvernance; le renforcement de la solidité du secteur financier et bancaire et la promotion de la microfinance; l'accélération des réformes structurelles, afin de réduire le coût élevé des facteurs de production, d'améliorer la compétitivité des entreprises et de rendre l'économie nationale plus attractive pour les investisseurs; l'instauration d'un cadre réglementaire libéralisé incitatif en protégeant l'investissement pour

l'amélioration du climat des affaires; la mise en place de l'Agence de promotion des investissements privés et son guichet unique; l'amélioration des codes forestier et minier; et l'assouplissement de la législation du travail. De même, des progrès importants ont été réalisés dans le renforcement de la gouvernance et l'amélioration de la transparence de nature à consolider l'amélioration du climat des affaires et de la gestion des ressources publiques.

Eu égard au fardeau de la dette, les seules capacités et ressources nationales ne suffisent pas. Cette situation risque de persister tant qu'une solution idoine et mutuellement profitable n'aura pas été trouvée par la communauté internationale. La communauté financière internationale devrait donc accompagner les efforts internes du Gabon et des autres pays en développement en traitant en profondeur la question de leur dette afin de garantir une croissance durable. Dans le cas spécifique du Gabon, l'analyse détaillée sur une longue période montre que même face à un ajustement interne considérable et à des hypothèses optimistes sur l'investissement direct hors pétrole et sur le rythme de développement du secteur non pétrolier, le simple jeu de la dynamique de la dette et des besoins de financement immédiats se traduit par une détérioration de tous les ratios clefs.

Mon pays, le Gabon, renouvelle son engagement dans le combat contre la pauvreté et s'associe aux efforts de la communauté internationale en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Conor Lenihan, Ministre de la coopération pour le développement de l'Irlande.

**M. Lenihan** (Irlande) : L'Irlande aussi souscrit à la déclaration que fera la présidence luxembourgeoise au nom de l'Union européenne.

L'année 2005 est une année critique, car les dirigeants du monde entier devront expliquer ce qu'ils ont fait au cours des cinq dernières années pour honorer leurs engagements concernant l'élimination de la pauvreté et de la faim, y compris les engagements pris à Monterrey de mobiliser le financement nécessaire à cette précieuse tâche.

Étant l'un des principaux donateurs mondiaux, l'Union européenne fait ce qu'il faut pour faire avancer le Consensus de Monterrey. Je suis fier de pouvoir dire

que l'Union va multiplier par deux son aide publique au développement (APD) entre 2004 et 2010, ce qui se traduira par une augmentation de 20 millions d'euros par an à l'horizon 2015. Nous avons déjà fait des progrès notables pour atteindre l'objectif que nous nous étions fixé à Barcelone, et nous réaliserons l'objectif de 0,7 % du produit national brut d'ici à 2015. C'est un domaine en progrès et où un consensus se fait enfin jour entre les pays développés. J'espère que d'autres grands donateurs seront également motivés pour tendre vers l'objectif de 0,7 %. L'Irlande appuie avec force la décision de l'Union européenne d'orienter plus de 50 % de l'augmentation de son APD vers l'Afrique, où l'Irlande dépense à l'heure actuelle quelque 85 % de son programme bilatéral d'aide à un pays.

L'année 2005 représente une excellente occasion pour les pays en développement de démontrer qu'avec l'appui de leurs partenaires de développement, ils renforcent la gouvernance au niveau national. Une meilleure gouvernance, accompagnée d'une transparence et d'une responsabilité accrues à l'égard des pouvoirs public locaux et nationaux, ne doit pas être considérée comme une contrepartie à une aide accrue mais comme un facteur essentiel de réduction de la pauvreté.

Je sais également qu'il y a des rôles importants que seuls des donateurs peuvent jouer pour améliorer la gouvernance au niveau national. Par exemple, il nous faut tenir tête aux institutions et aux individus de nos propres pays dont les activités corrompues sapent effectivement la gouvernance dans les pays en développement qui sont nos partenaires. Nous devons veiller à ce que notre aide atteigne sa destination et ne fasse pas l'objet d'utilisations corrompues ou frauduleuses.

J'aimerais passer maintenant à une nouvelle excellente, à savoir l'annonce faite récemment par les ministres des finances du Groupe des Huit (G-8) qu'ils financeront 100 % de l'annulation de la dette d'un groupe de pays les plus pauvres du monde à l'égard de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Fonds monétaire international (FMI). Pour la première fois, les pays les plus puissants du monde, ceux qui contrôlent réellement les décisions de la Banque mondiale, du FMI et d'autres institutions multilatérales, ont accepté que les emprunts faits par nombre de pays auprès de ces institutions soient complètement annulés. Cet accord représente un

progrès notable sur la voie de la résolution du problème, à ce jour inextricable, de la dette du tiers monde.

C'est une position que l'Irlande a adoptée depuis un certain temps déjà. Notre politique officielle, adoptée en 2002, appelait à une annulation totale de la dette de tous les pays appartenant au groupe des pays pauvres très endettés (PPTE). Pour l'Irlande, le succès de notre projet d'annulation de la dette se mesure principalement aux fonds supplémentaires mis à la disposition des gouvernements bénéficiaires pour qu'ils réduisent la pauvreté. À cet égard, l'initiative relative à l'allègement de la dette multilatérale proposée à l'automne dernier par Gordon Brown nous paraît très séduisante. Financé par la hausse des budgets consacrés à l'aide, cet allègement ne modifierait en rien les autres formes d'aide fournies au pays bénéficiaire. L'objectif annoncé de l'initiative est d'accroître le niveau des ressources mises à la disposition des pays à faible revenu afin de les aider à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. L'initiative présente également l'intérêt d'être équitable, puisqu'elle porte sur l'allègement de la dette de tous les pays à faible revenu. Il me semble que tous les pays éligibles à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) devraient en bénéficier à terme, quel que soit l'état actuel de leurs progrès dans le cadre de l'Initiative PPTE.

J'applaudis à la décision des pays membres du Groupe des Huit (G-8) de dédommager les institutions financières des frais de l'annulation de la dette, de façon à ne pas amoindrir leur capacité à octroyer des aides et des crédits aux pays à faible revenu. Il me semble toutefois que les pays bénéficiaires auront de meilleures chances d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement si, parallèlement à l'annulation de leurs dettes, l'aide qu'ils perçoivent, y compris de la part des institutions financières, est maintenue, voire accrue.

Une contribution au financement de l'annulation de la dette est attendue de l'Irlande et d'autres pays donateurs qui ne sont pas membres du G-8. Pour l'Irlande, qui n'est pas un pays prêteur mais a toujours versé une aide sous la forme de dons, chaque euro investi dans l'allègement de la dette devrait donner un euro supplémentaire au pays bénéficiaire de la mesure d'allègement. J'espère qu'au moment de rechercher le concours des partenaires donateurs, les pays du G-8

seront disposés à faire preuve de souplesse à l'égard des objectifs et des principes, comme celui de l'additionnalité, sous-tendant la mise en œuvre de l'initiative, afin que nous puissions tous y prendre part avec optimisme et enthousiasme.

Cela dit, la qualité et l'efficacité de l'aide revêtent aussi une très grande importance en cette année particulière. En versant l'aide dans un cadre favorable à la primauté du droit, à la transparence et à l'obligation redditionnelle à tous les niveaux, nous renforcerons, au lieu de saper, le pouvoir d'action local et la capacité locale tout en satisfaisant nos obligations redditionnelles à l'égard de nos propres contribuables.

L'efficacité de l'aide dépend aussi grandement de sa structure. Lorsque nous nous sommes réunis cette année à Paris, l'Irlande a particulièrement insisté sur la nécessité de délier l'aide des pays donateurs et de permettre qu'une plus grande partie soit dépensée par et dans les pays en développement. De notre point de vue, cela est primordial pour renforcer l'effet multiplicateur de l'aide sur le développement. Dans la déclaration qu'il a publiée ce mois-ci, le G-8 a engagé le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques à fixer des objectifs cibles ambitieux et réalistes pour les indicateurs d'efficacité de l'aide dont nous avons convenus à Paris, et à le faire avant septembre. Il est particulièrement important de définir des objectifs cibles pour le déliement de l'aide et de commencer dès maintenant à prendre des engagements sur la coopération technique en la matière.

**Le Président** : Je donne à présent la parole à S. E. M<sup>me</sup> Heidemarie Wieczorek-Zeul, Ministre fédérale pour la coopération et le développement économiques de l'Allemagne.

**M<sup>me</sup> Wieczorek-Zeul** (Allemagne) (*parle en anglais*) : À l'Assemblée générale du millénaire en 2000, où nous avons, tous ensemble, arrêté les Objectifs du Millénaire pour le développement, un représentant d'un pays d'Amérique latine a déclaré dans son intervention : « Combien de fois vous, les pays riches, avez-vous pris l'engagement de faire de notre planète un lieu plus juste et de lutter contre la pauvreté dans le monde? Cela fait longtemps que j'entends de telles promesses, mais rien ne change ». Il a ensuite ajouté en nous regardant : « Mais, étonnez-moi ».

Je dois dire que, depuis lors, je considère ces paroles, « étonnez-moi », comme un défi aux pays industrialisés, tenus de respecter leurs promesses.

Le Gouvernement allemand s'est fixé pour mission d'aider à mettre fin au scandaleux fléau de la pauvreté et au fait inacceptable que par jour 30 000 enfants meurent de maladies évitables. La pauvreté est une arme dangereuse de destruction massive contre laquelle nous devons lutter de toutes nos forces, comme nous le faisons contre les armes de destruction massive en général. Voilà pourquoi il est d'autant plus révoltant que les dépenses mondiales en matière d'armement aient désormais franchi la barre du trillion de dollars, alors que celles consacrées à la coopération en faveur du développement ne s'élèvent qu'à 78 milliards de dollars.

Ce n'est pas ainsi que l'on consolidera la paix dans le monde. Par conséquent, j'engage vivement l'ensemble des acteurs à recentrer leurs priorités en matière de dépenses sur le développement et la réduction de la pauvreté, car c'est le seul moyen que nous avons d'enrayer la violence et d'asseoir la paix comme norme de vie humaine.

L'Allemagne a soutenu l'adoption d'un calendrier par l'Union européenne, et je remercie vivement la présidence luxembourgeoise d'avoir accru les niveaux de financement par l'Union de la coopération publique au développement de façon à atteindre 0,7 % du PNB d'ici à 2015.

Aux termes de ce plan de hausse de l'aide publique au développement (APD), le Gouvernement allemand a promis de faire passer son APD à 0,51 % du PIB d'ici à 2010 et à 0,7 % en 2015 au plus tard. Nous comptons bien honorer cet engagement.

Notre gouvernement soutient et finance l'allègement de la dette multilatérale des pays éligibles à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), décidé en juin lors d'une réunion des ministres des finances des pays membres du Groupe des Huit (G-8). Cette décision multilatérale vient compléter les mesures adoptées dans le cadre de l'Initiative PPTE lors du Sommet du G-8 tenu à Cologne, auxquelles nous avons grandement contribué.

L'heure est venue, en outre, de solliciter des instruments financiers novateurs. Je voudrais lancer un appel énergique en faveur de progrès décisifs dans ce sens, avec, par exemple, l'instauration de taxes sur les



transactions ou sur le kérosène d'aviation. C'est quelque chose que nous sommes tenus de faire. Je pense que cela s'impose pour la raison suivante : tous les pays utilisent, et bien souvent exploitent, les richesses mondiales, mais certains se comportent comme des resquilleurs, dans l'espoir que les autres se chargeront du problème.

Cela ne peut pas, et ne doit pas, continuer. Sinon, nous allons tôt ou tard détruire le fondement même de la famille humaine. J'en appelle donc à tous pour que, ensemble, nous assumions notre responsabilité collective vis-à-vis de ces questions en agissant sur la base d'une véritable volonté politique.

D'autres faits, dont bon nombre de mes collègues ont déjà parlé, caractérisent les relations commerciales mondiales inéquitables. Je voudrais aborder deux points qui me tiennent à cœur et qui, je pense, en préoccupent d'autres que moi. Nous devons éliminer les subventions à la culture du coton, qui sont véritablement choquantes. Ainsi, les 12 millions de personnes qui produisent un coton compétitif et de qualité en Afrique de l'Ouest pourraient engranger des revenus sans avoir à affronter la concurrence commerciale inéquitable qui, jusqu'ici, ne s'est accompagnée que de décisions et de subventions injustes. J'engage vivement les gouvernements à supprimer ces subventions.

Nous devons également éliminer les subventions aux exportations agricoles, afin que nos exportations arrêtent d'anéantir les marchés locaux des pays en développement et que ceux-ci aient une chance de prospérer. Il s'agit d'un autre pari difficile que l'Union européenne se doit de relever énergiquement.

Enfin, je voudrais poser la question suivante : dans quel type de monde souhaitons-nous vivre dans l'avenir? Dans un monde marqué par plus de violence, plus de haine et plus de confrontation? Ou dans un monde de paix, de coopération et de tolérance? Je pense que c'est à nous tous d'en décider.

**Le Président** : Je donne à présent la parole à S. E. M. Baledzi Goalathe, Ministre des finances et de la planification du développement du Botswana.

**M. Goalathe** (Botswana) (*parle en anglais*) : Il y a près de cinq ans que la communauté internationale s'est réunie au Sommet du Millénaire, pour évoquer les défis existants en matière de développement, tels que la pauvreté extrême, la maladie – notamment le VIH et le

sida – ainsi qu'en matière de maintien de la paix et de la sécurité. Ce sommet a débouché sur l'adoption de la Déclaration du Millénaire. Deux ans plus tard, en 2002, les États Membres de l'ONU se sont réunis à Monterrey, au Mexique, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, pour tenter de répondre aux problèmes de financement du développement, en particulier dans les pays en développement. Le résultat de cette réunion est le Consensus de Monterrey, déclaration dans laquelle les dirigeants se sont engagés à mobiliser des ressources et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies destinées à éliminer la pauvreté, à permettre une croissance économique soutenue et à promouvoir un développement durable. Il faut souligner qu'il a été reconnu à la Conférence de Monterrey qu'il fallait appuyer les efforts des pays en développement par une augmentation de l'aide publique au développement, des mesures d'annulation de la dette et l'élimination du protectionnisme, si l'on voulait atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Aujourd'hui, nous nous réunissons sur fond de progrès limités au niveau de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire : les problèmes recensés il y a cinq ans demeurent; le VIH et le sida restent un problème majeur de notre époque; la proportion de personnes vivant dans une pauvreté extrême en Afrique subsaharienne reste supérieure à 45 %. La région reste également touchée par une insécurité alimentaire persistante, une forte mortalité maternelle et le problème des populations nombreuses vivant dans des bidonvilles. Cette sombre situation constitue un défi au dialogue de haut niveau et appelle des mesures urgentes afin d'accélérer la mise en œuvre du Consensus de Monterrey pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Consensus de Monterrey tournait autour de la mobilisation de ressources internationales et nationales, ainsi que des réformes institutionnelles destinées à permettre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous pensons que le chiffre visé de 0,7 % du produit national brut des pays industrialisés pour l'aide publique au développement correspond à une source indispensable de financement du développement et doit être atteint. Nous trouvons encourageantes, à cet égard, les déclarations que nous avons entendues de certains membres de pays développés. Nous reconnaissons, toutefois, que les pays en développement ont

également un rôle à jouer dans la mobilisation de leurs propres ressources et dans la mise en œuvre de politiques tournées vers l'investissement et la bonne gouvernance.

Nous appuyons les efforts déployés récemment pour permettre aux pays en développement de libérer des ressources, dont des mesures d'allègement de la dette et d'amélioration des conditions d'accès des produits des pays en développement aux marchés des pays développés. Nous saluons les efforts des États membres de l'Union européenne qui ont atteint l'objectif de 0,7 % du PNB pour l'aide publique au développement ou qui se sont donné un calendrier pour le faire. Nous appuyons également d'autres idées novatrices de financement de l'aide publique au développement par déboursement anticipé telles que la Facilité de financement internationale proposée par le Royaume-Uni.

La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement restera un effort de collaboration entre pays développés et pays en développement. À cette fin, le Botswana a pris l'initiative de mettre en œuvre des mesures visant à assurer les conditions internes nécessaires à la mobilisation des ressources, au maintien d'un niveau suffisant d'investissements productifs et au renforcement des capacités humaines. Le Botswana a mis en place un certain nombre de stratégies dans le cadre de son neuvième plan de développement national pour 2003-2009 et de son programme « Vision nationale 2016 », destinées à améliorer la bonne gouvernance, à mettre en place des politiques macroéconomiques rationnelles et à créer un climat propice aux investissements du secteur privé.

À cet égard, le Botswana a dû réformer son système fiscal en 2002 en créant une taxe à la valeur ajoutée. En outre, il a mis en place dans tous les secteurs de l'économie des systèmes de recouvrement des coûts et de partage des coûts pour la prestation de services, en vue d'une meilleure utilisation des ressources et partant, d'une augmentation des recettes nationales. Sur le plan des réformes institutionnelles, un service de perception autonome a été établi, par la fusion des fonctions des anciens services des impôts et des douanes. En outre, un service spécial chargé du recouvrement des coûts et des économies dans le secteur public a été mis en place au sein du Ministère des finances et de la planification du développement. Grâce à ces efforts, le Botswana finance maintenant

plus de 90 % de son budget avec des ressources nationales.

Le Consensus de Monterrey prévoit que les pays en développement se tournent vers des politiques macroéconomiques rationnelles et libéralisent leur économie afin de promouvoir le secteur privé. À cette fin, le Botswana a mis en place des politiques fiscales et monétaires axées sur la promotion de la croissance économique et une inflation réduite. Nous avons aboli le contrôle des changes et maintenu les mesures visant : une tolérance zéro pour la corruption; une bonne cote de solvabilité; une imposition faible et le maintien d'un taux de change effectif réel stable, pour permettre une bonne compétitivité sur le marché mondial.

Il est absolument capital que nous enregistrons des progrès effectifs au niveau du cycle de développement de Doha. Même si les promesses supplémentaires d'assistance et les récentes déclarations en faveur de l'effacement de certaines dettes sont appréciables, ce dont les pays en développement ont besoin plus que toute autre chose, c'est d'un accès de leurs produits aux marchés. Tant que les pays industrialisés ne prennent pas des mesures politiques audacieuses pour mettre fin aux subventions commerciales, en particulier sur leurs produits agricoles, et pour éliminer le protectionnisme, les déclarations sur la lutte contre la pauvreté resteront essentiellement du domaine du rêve. Il a été démontré que les pays qui peuvent écouler leurs biens et leurs services sur le marché international ont une meilleure chance d'avoir suffisamment de revenus pour payer leurs dettes et faire face aux autres obstacles au développement, tels que la pauvreté et la maladie. Les pays dont les termes de l'échange sont meilleurs seront mieux en mesure de renforcer leur économie et de faire face à la pauvreté.

Pour terminer, comme je l'ai dit plus tôt, le Botswana a pris des dispositions pour mettre en œuvre le Consensus de Monterrey et en assurer le suivi. Nous reconnaissons depuis longtemps que des politiques rationnelles et une bonne gouvernance sont des conditions nécessaires pour attirer l'aide au développement et les investissements privés. En dépit de tous ces efforts, mon pays reste relativement désavantagé, en raison de son statut de pays à revenu intermédiaire. Ce Dialogue de haut niveau devrait aboutir à des recommandations spéciales sur la façon d'aider les pays à revenu intermédiaire tels que le

Botswana, qui doivent encore consolider leurs acquis économiques. Tant que leur économie n'aura pas pris fermement racine, laisser de côté cette catégorie de pays pourrait signifier un retour sur certains – sinon sur la totalité – des acquis obtenus à ce jour en matière de développement.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Hilde Johnson, Ministre du développement international de la Norvège.

**M<sup>me</sup> Johnson** (Norvège) (*parle en anglais*) : Il y a cinq ans, la communauté mondiale a fait une promesse aux pauvres de ce monde; dans 10 ans, ils compteront sur nous pour tenir cette promesse.

Aujourd'hui, nous nous réunissons pour renouveler notre engagement d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement avant les échéances fixées. Le temps passe. Un tiers du temps que nous nous sommes fixé s'est déjà écoulé, or nous n'avons pas parcouru un tiers du chemin. Les Objectifs du Millénaire pour le développement peuvent et doivent être atteints, mais ils ne le seront pas si nous n'améliorons pas, nous tous – donateurs comme pays en développement –, notre performance passée. Nous devons faire davantage, faire mieux et plus vite.

Nous savons ce qui est nécessaire pour respecter la feuille de route de Monterrey. Le Consensus de Monterrey n'était pas une liste facultative dont nous pourrions choisir les options faciles et laisser les options difficiles, tout en attendant des résultats : tous, donateurs comme pays en développement, nous devons mener à bien notre tâche dans tous les domaines de l'accord – dès maintenant. Nous savons que nous devons mieux travailler, mieux collaborer, de façon plus efficace. Nous nous y sommes communément engagés à Monterrey, mais nos actes n'ont pas encore été à la hauteur de nos paroles.

Nous devons procéder à une réforme dans quatre grands domaines. Premièrement, nous devons réformer les conditions de notre cadre international. Il faut travailler aux échanges et à l'accès au marché, à l'investissement et à la dette. Nous devons tous accepter qu'il faut aider à mettre en place les conditions d'un jeu à armes égales.

Deuxièmement, en ce qui concerne la réforme des donateurs, il faut davantage d'aide et une meilleure aide. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, avec ses engagements, ses échéances et ses objectifs,

constitue maintenant l'instrument de référence pour engager une évolution du cirque des donateurs que l'on a connu à un processus de développement géré et mené par les pays concernés eux-mêmes. Cela devrait être repris dans la déclaration du sommet, et les acteurs du développement des Nations Unies devraient s'y conformer. Nous aussi nous agissons, en nous engageant maintenant sur plusieurs années s'agissant de notre aide bilatérale et de notre aide à la réforme des organismes de l'Organisation des Nations Unies.

Troisièmement, une réforme de la gouvernance est nécessaire dans les pays en développement. Le développement commence au niveau interne. Pour réaliser un développement durable dans n'importe quel pays, il faut une gouvernance responsable et transparente, et se concentrer pleinement et avec persévérance sur les efforts de lutte contre la corruption.

Quatrièmement, il nous faut mobiliser le secteur privé et la société civile. L'un crée des emplois et la croissance économique; l'autre donne aux pauvres des moyens d'agir. Les deux sont essentiels pour lutter contre la pauvreté.

Nous savons que tout cela est crucial, cependant nous traînons les pieds. Si nous n'avons pas la volonté pour réformer la manière dont nous travaillons, les Objectifs du Millénaire pour le développement ne seront, en fin de compte, à peine plus que des vœux pieux. Ils rejoindront toutes les autres initiatives pleines de bonnes intentions dans le cimetière des promesses faites aux pauvres qui n'ont pas été tenues, et notre génération aura échoué à son épreuve la plus importante.

Nous ne pouvons pas laisser cela se produire. À Gleneagles et au sommet des Nations Unies, les dirigeants du monde doivent renouveler leur engagement en faveur de toutes les parties de la feuille de route de Monterrey. Nous savons ce dont nous avons besoin : davantage d'aide. Des faits récents offrent des raisons d'être optimistes. L'Union européenne a promis d'accroître l'aide publique au développement (APD) en vue de doubler l'aide de 2004 à 2010. C'est là une mesure considérable en faveur de l'APD qui est suffisante pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et qui est prévisible. L'établissement de calendriers pour que tous les donateurs atteignent 0,7 % du revenu national brut et le respect de ces calendriers nous aideront à

achever le travail. Nous avons un calendrier qui vise 1 %. Nous nous tournons à présent vers les participants de Gleneagles et les exhortons à faire de même.

L'allègement de la dette doit être accru. Le Groupe des Huit a montré la voie à suivre; à nous de poursuivre ce bon travail. La communauté mondiale doit offrir immédiatement un allègement, tant multilatéral que bilatéral. De nombreux pays pauvres voient toujours leurs efforts naissants de développement anéantis par le fardeau de la dette – un fardeau qui pourrait en fin de compte être un obstacle sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La Norvège se tient prête à prendre part à un nouvel allègement de la dette de concert avec le Groupe des Huit et d'autres donateurs.

Mais qui paiera la facture? Ce sera une mise à l'épreuve pour nos efforts. Nous avons la responsabilité collective de veiller à ce que l'effacement de la dette ne se fasse pas au détriment de budgets déjà existants destinés à l'aide mais que celui-ci vienne en sus de ceux-ci. Nous avons besoin d'argent frais. Recycler est une bonne chose, mais pas quand il s'agit d'APD. De nouvelles initiatives doivent signifier de nouvelles sommes d'argent. La Norvège se félicite des nouveaux mécanismes financiers innovants. Mais nous le faisons uniquement tant que ces fonds, maintenant ou à l'avenir, viennent en sus et non pas à la place ou au détriment d'une augmentation de l'APD.

Il nous faut nous assurer que le développement dure, que les pays en développement prennent la responsabilité de leur propre développement et qu'ils ont la capacité nationale nécessaire pour transformer une aide temporaire en des progrès permanents. Nous savons que les capacités demeurent un obstacle majeur, en particulier dans les pays les plus pauvres. Il faut y apporter une solution de concert avec nos efforts visant à accroître le flux d'APD et à permettre l'accès aux marchés.

Nous savons ce qu'il faut faire pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Nous disposons de la feuille de route et des ressources. À nous de renouveler et de renforcer notre détermination et de nous assurer que les résultats seront là – à Gleneagles le mois prochain, au sommet des Nations Unies à l'automne et, ce qui est encore plus important, avant l'échéance de 2015.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Sri Mulyani Indrawati, Ministre de la

planification du développement national de l'Indonésie.

**M<sup>me</sup> Indrawati** (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie reconnaît l'importance du débat d'aujourd'hui pour nos efforts en vue de l'application concrète du Consensus de Monterrey. Le Consensus est un accord international unique en son genre qui a servi de tournant pour inverser les tendances à la baisse de l'aide publique au développement (APD) et pour promouvoir la coopération internationale et le partenariat international afin de mobiliser des ressources, tant au niveau national qu'international, grâce au commerce international, aux investissements directs étrangers et à la mobilisation d'un financement novateur.

Pour mettre en œuvre le Consensus de Monterrey, il faut faire beaucoup plus. Les pays en développement, pour leur part, rencontrent des difficultés pour entreprendre des mesures pour édifier des institutions solides reposant sur la bonne gouvernance, tout en essayant d'accélérer la mise en place des infrastructures durables et du capital humain nécessaires au développement durable et à l'élimination de la pauvreté et d'accroître leurs investissements en la matière. L'élaboration d'une stratégie nationale intégrée pour éliminer la pauvreté est essentielle pour la réussite de ces efforts concertés au niveau national, mais elle n'est pas suffisante à moins qu'elle ne soit renforcée par un appui international cohérent et approprié.

L'Indonésie fait partie des pays en développement qui ont entrepris ces efforts concertés. L'Indonésie a récemment été confrontée à des défis importants dans les domaines économique, social et politique, allant de la crise économique et financière de 1997-98 qui a été accompagnée par une transformation politique, juridique et sociale fondamentale, à la tragédie récente du tsunami et ses conséquences. En dépit de ces contraintes et difficultés, la première élection directe dans l'histoire de notre pays s'est déroulée avec succès, ce qui a posé des fondations solides pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés. Notre système démocratique, jeune mais robuste, est devenu un avantage et la source de notre force dans l'édification d'un pays sûr, pacifique et prospère.

Plusieurs bonnes politiques importantes ont été élaborées et continuent d'être appliquées. Nos

conditions macroéconomiques stables, avec un taux d'inflation faible et des taux de change souples afin de soutenir notre compétitivité, sont devenues un appui important à la tendance à la hausse de notre croissance économique. Nous nous attendons à ce que la croissance économique annuelle atteigne cette année 6 % en dépit du prix élevé du pétrole et de son coût croissant, l'investissement et l'exportation servant de moteurs de la croissance. Nous avons récemment adopté une politique difficile visant à réduire les subventions aux combustibles afin d'accroître nos dépenses d'éducation, de santé et d'infrastructure rurale de base. Nous sommes prêts à mettre en œuvre toutes les politiques difficiles nécessaires pour assurer une croissance économique robuste et durable.

Notre politique économique vise avant tout à renforcer nos bases macroéconomiques et à approfondir notre réforme structurelle afin d'améliorer nos institutions publiques sur la base de la bonne gouvernance et du respect de la primauté du droit. Nous sommes en train d'élaborer un cadre réglementaire plus ouvert pour les investissements et de promouvoir une politique de bonne gestion des entreprises. Nous sommes déterminés à faire de l'Indonésie un bon risque pour les investissements. Nos efforts de lutte contre la corruption ont débuté et nous avons enregistré des succès rapides, comme le montrent l'augmentation importante des enquêtes et les cas jugés avec succès au tribunal. Notre objectif pour les cinq prochaines années est de réduire le taux de pauvreté de 16,6 % en 2004 à 8,2 %, et nous visons également de réduire de moitié le chômage d'ici à 2009.

Dans la lignée de ces efforts, le Gouvernement a mobilisé des ressources financières qui seront accessibles à des millions de microentrepreneurs potentiels. L'Indonésie a également fait des efforts jusqu'au bout en ouvrant avec l'Afrique du Sud la voie à un partenariat intercontinental pour apporter des solutions à des problèmes communs et pour promouvoir une coopération concrète entre les pays asiatiques et africains. Le nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique a été adopté au Sommet Asie-Afrique, qui s'est tenu à Jakarta les 22 et 23 avril 2005, pour promouvoir les efforts concertés visant à réduire la pauvreté, à gérer les défis de la mondialisation et à régler les nouveaux problèmes qui sont une préoccupation commune.

Dans ce contexte, l'application du Consensus de Monterrey sur le financement du développement est un élément extrêmement important pour réaliser ces objectifs nobles. Alors que bien qu'il incombe à chaque pays la principale responsabilité de mobiliser les ressources appropriées pour le développement, il est à noter que pour de nombreux pays en développement ayant une capacité fiscale limitée, le rôle que joue le financement extérieur est indispensable.

Bien que les pays en développement cherchent opiniâtement à renforcer leur force fiscale en mobilisant plus de ressources locales en faveur du développement, la communauté internationale n'a pas toujours été prompte à répondre favorablement à ces efforts en temps utile. Même lorsqu'un pays en développement prend en charge des réformes et imprime une forte dynamique en ce sens, l'appui de la communauté internationale fait le plus souvent défaut ou est insuffisant.

Par conséquent, non seulement l'Indonésie appuie-t-elle les appels lancés au niveau international en faveur d'un accroissement de l'aide publique au développement, d'un allègement plus important de la dette et de l'élimination des injustices systématiques, mais elle est également favorable à la création d'un système international fiable pour aider les pays en développement fortement engagés dans une dynamique de réforme à éliminer la pauvreté et à parvenir au développement durable.

L'Indonésie estime qu'il faut empêcher l'aide publique au développement de chuter au-dessous des niveaux actuels et que les pays développés qui ne l'ont pas encore fait devraient définir des calendriers fermes pour honorer leurs engagements dans un avenir proche.

Pour parvenir durablement à de meilleurs résultats, il est indispensable que soit conclu un accord mutuel entre donateurs et bénéficiaires. Cet accord doit porter sur ce qui constitue des bonnes pratiques en matière de politiques et quelles structures institutionnelles et mécanismes de gouvernance sont acceptables pour qu'un pays puisse recevoir davantage d'aide publique au développement. Nous exhortons vivement les pays donateurs à coordonner leurs politiques et procédures en matière d'assistance et d'aide publique au développement en les simplifiant et les rationalisant, afin d'améliorer l'efficacité de ces transactions.

En parallèle avec ces différentes sources de financement du développement, des allègements de dette plus importants doivent être accordés aux pays les moins avancés et même à certains pays à revenu intermédiaire qui sont financièrement handicapés. L'Indonésie se félicite de la décision du Groupe des Huit d'accorder d'importantes remises de dette à 18 pays pauvres très endettés, mais le fait est que la persistance d'un niveau d'endettement élevé continue d'entraver le développement de la plupart des pays les moins avancés. Ceux-ci ont besoin que d'importantes mesures d'allègement de la dette extérieure soient prises le plus rapidement possible pour leur permettre d'avancer sur la voie de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Comme un allègement significatif de la dette, l'expansion d'un commerce international libre et équitable reste parmi les objectifs du Consensus de Monterrey qui n'ont pas encore été atteints. Nous appuyons le respect des délais prescrits pour que les négociations du cycle de Doha pour le développement se terminent à la fin 2005.

De plus, tant que les déséquilibres macroéconomiques n'auront pas été corrigés de façon constructive et tant que les pays en développement n'auront pas la possibilité de peser de façon décisive sur les processus d'élaboration des normes et de prise de décision dans le domaine du commerce multilatéral et du rôle des institutions financières, le monde restera privé d'un mécanisme efficace et adéquat lui permettant d'atteindre le noble objectif de l'élimination de la pauvreté.

Pour terminer, l'Indonésie souhaite saluer l'importance et la valeur du présent Dialogue de haut niveau, dans le cadre de l'élaboration d'une vision et d'une stratégie communes pour la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. J'espère que nous pourrons, dans le cadre de nos préparatifs pour le sommet de septembre, renforcer le consensus en faveur de la mobilisation de ressources financières et promouvoir la réalisation des différents objectifs, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement.

**Le Président :** Je donne la parole à S. E. M. Motee Ramdass, Ministre du commerce et de la protection des consommateurs de la République de Maurice.

**M. Ramdass (Maurice) (parle en anglais) :** Ma délégation se félicite de la possibilité qui lui est donnée

de prendre part au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. La présente séance arrive à point nommé à la veille de la Réunion plénière de haut niveau de septembre 2005. Nous espérons que ce Dialogue de haut niveau apportera des contributions fondamentales en vue d'une action décisive de la part de nos chefs d'État et de gouvernement pour une mise en œuvre efficace des objectifs de développement convenus au niveau international. J'aimerais, tout d'abord, signaler que ma délégation s'associe à la déclaration faite par M. Delano Franklyn, le Ministre des affaires étrangères de la Jamaïque, au nom du Groupe des 77.

Le Consensus de Monterrey de 2002 est un accord mondial historique entre les pays développés et pays en développement, dans lequel les uns et les autres ont reconnu leurs responsabilités dans des domaines clefs comme le commerce, l'assistance, l'allègement de la dette et l'aide publique au développement. Toutefois, alors que le monde en développement avait de bonnes raisons de se montrer enthousiaste devant les engagements pris à différents niveaux, je ne peux que constater que, trois ans après Monterrey, il n'y a guère de raisons de jubiler.

Les engagements en faveur de l'augmentation des flux financiers et de l'aide publique au développement sont nombreux, mais la réalisation concrète de ces engagements au niveau souhaité se fait encore attendre. Cela dit, nous gardons l'espoir que la communauté internationale, notamment le Groupe des Huit à son sommet de la semaine prochaine à Gleneagles, trouvera les voies et les moyens adéquats pour augmenter le montant des flux financiers pour le développement, particulièrement en direction des pays qui en ont le plus besoin.

Je viens d'un continent qui reste à la traîne dans tous les domaines de développement. L'Afrique est à l'épicentre de la crise et reste prise dans le cercle vicieux du piège de la pauvreté, avec une extrême pauvreté en augmentation, des taux de mortalité infantile et maternelle élevés et un accès insuffisant à l'eau potable. L'incidence du VIH/sida, de la tuberculose, du paludisme et d'autres maladies infectieuses détruit des vies et des moyens de subsistance et impose un lourd tribut à nos citoyens. La situation actuelle prive le continent du capital humain dont il a tant besoin pour que ses perspectives de croissance soient durables. Les milliers de morts quotidiennes en Afrique sont des morts qui pourraient

facilement être évitées si seulement la communauté internationale tenait véritablement ses engagements. Sans un appui soutenu, l'Afrique a peu de chances de parvenir à s'extraire du piège de la pauvreté.

En ce qui concerne l'élimination de la pauvreté dans mon pays, le Gouvernement a pris des mesures supplémentaires au cours des cinq dernières années, visant à intégrer les populations les plus vulnérables au sein de la société mauricienne. Nous avons créé un fonds d'affectation spéciale pour l'intégration sociale des personnes vulnérables, qui ont bénéficié d'un meilleur accès au logement, à des installations médicales et à l'assainissement. De plus, un certain nombre de programmes comme « A nou diboute ensam » – qui signifie littéralement « tenons-nous debout ensemble » – sont opérationnels et visent, entre autres objectifs, à renforcer le pouvoir économique des femmes.

L'importance du rapport entre le développement, le commerce et l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale a aussi été reconnue lors de grandes conférences internationales. Nous ne pouvons pas avoir un ensemble de règles qui s'appliquent de façon égale à des partenaires inégaux, ni un système qui ne prenne pas en compte les disparités dans les niveaux de développement, la répartition inégale des ressources naturelles ou les inégalités comparatives ou concurrentielles. Le commerce international ne peut servir de moteur pour le développement que si les disparités existantes sont dûment prises en compte et si l'on examine comme il se doit les préoccupations spécifiques.

Du point de vue d'un petit pays insulaire en développement comme Maurice, qui ne dispose pas de gisements de matières premières ou d'autres ressources naturelles et dont les perspectives de croissance sont limitées en raison de nombreux facteurs tels que l'étroitesse de son marché intérieur et la faiblesse de sa capacité d'investissement, la seule option de développement crédible est à chercher du côté de stratégies tournées vers l'extérieur et fondées sur l'exportation. La participation au commerce international est donc indispensable. Toutefois, il est essentiel de reconnaître que nous ne pouvons pas lutter à armes égales avec les autres pays en développement dotés de ressources naturelles et d'un développement technologique supérieur et qui sont, par conséquent, plus compétitifs. Même la concurrence avec les pays développés est très peu probable. Comment, alors, les

petits États insulaires en développement peuvent-ils s'assurer une part du commerce international qui soit à la mesure de leurs besoins? La seule option est de leur offrir des conditions favorables d'accès aux marchés et de permettre que leurs exportations maintiennent un certain niveau de compétitivité en leur accordant comme il convient un traitement spécial et différencié. Cela leur permettrait de bénéficier de la mondialisation et garantirait que le commerce contribue efficacement à leurs efforts de développement.

Nous devrions également rester sensibles au fait que l'ouverture des marchés ne suffit pas. Sans une capacité de production, des conditions généreuses d'accès aux marchés seraient vides de sens. Les petits États insulaires en développement manquent cruellement de moyens, ce qui limite leur capacité à participer au commerce international. Pour que le commerce soit le moteur de croissance, il est impératif que le problème lié aux capacités de production soit résolu en toute priorité. Les efforts concertés des institutions internationales sont cruciaux à cet égard.

S'agissant de la dette extérieure, je tiens à noter que l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés est évaluée de façon mitigée. Tout en appréciant la proposition visant à redéfinir l'endettement tolérable qui, pour un pays, signifierait un niveau d'endettement lui permettant d'atteindre ses objectifs nationaux de développement, dont les Objectifs du Millénaire pour le développement, sans pour autant accroître son ratio d'endettement, ma délégation compte sur l'adoption d'une démarche efficace, globale, durable, équitable et axée sur le développement à l'égard des problèmes liés à la dette des pays pauvres, à faible revenu et à revenu intermédiaire.

Je tiens à me féliciter ici de l'initiative récente visant à annuler la dette de 18 pays pauvres très endettés. Il s'agit certes d'une évolution encourageante, toutefois ma délégation est d'avis que le processus d'annulation de la dette devrait être accéléré et s'accompagner de la fourniture de ressources supplémentaires afin d'accélérer la mise en œuvre de notre programme de développement.

Enfin, je tiens à réaffirmer la nécessité pour les États Membres de manifester une volonté politique ferme de réaliser les engagements que nous avons pris car, trop souvent, les engagements pris dans le passé n'ont pas été entièrement honorés. À cet égard, ma délégation souscrit pleinement à la tenue d'un sommet

en 2007 pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements pris à Monterrey.

Nous devons adopter des mesures audacieuses, concrètes et résolues pour faire de ce monde un monde meilleur. Passons des mots aux actes.

**Le Président** : Je donne à présent la parole à S. E. M. Thierry Breton, Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de la France.

**M. Breton** (France) : En septembre prochain, les dirigeants du monde entier se réuniront ici même pour évaluer les progrès réalisés en matière de développement depuis que la Déclaration du Millénaire a été adoptée en 2000.

D'ores et déjà, il est clair qu'à côté de certains motifs d'espoir, comme par exemple une réduction sensible au plan mondial de la proportion de personnes qui vivent en situation d'extrême pauvreté, les défis demeurent considérables. Sans une mobilisation forte, les Objectifs du Millénaire ne seront pas atteints en 2015. Pour ne prendre qu'un exemple, l'épidémie de sida, qui tue chaque année 3 millions de personnes, continue de progresser et touche désormais près de 40 millions de personnes dans le monde. Les populations de neuf pays africains ont aujourd'hui une espérance de vie inférieure à 40 ans.

Face à ce constat, devons nous baisser les bras et renoncer, alors même qu'à l'évidence une répartition aussi inégale des fruits du développement n'est pas viable? Le constat partagé selon lequel chaque pays est en premier lieu responsable de son développement doit-il nous conduire à l'inaction?

Je ne le pense pas, bien au contraire. Nous devons sans tarder changer de braquet, passer à la vitesse supérieure et examiner toutes les options possibles pour que la croissance et la mondialisation profitent réellement à tous. Le développement du commerce est indéniablement un moteur très puissant du développement et, dans ce cadre, la France veillera à ce que les négociations de Doha prennent pleinement en compte les besoins des pays en développement. Elle sera particulièrement attentive à ce que les préoccupations spécifiques des moins avancés d'entre eux, notamment en Afrique, soient correctement traitées.

D'ores et déjà, avec nos partenaires européens, nous avons consenti des efforts très importants sur les subventions à l'exportation et accordons un régime

« Tout sauf les armes » aux pays les moins avancés (PMA). Nous continuerons à assumer pleinement nos responsabilités au cours des années à venir et souhaitons que chacun apporte sa pierre à l'édifice afin de garantir que notre système commercial multilatéral bénéficie à tous. En particulier, nous souhaitons que les pays développés, mais aussi les pays émergents, accordent aux exportations des PMA un régime d'accès sans quota ni droit de douane.

Cela étant dit, il est clair qu'un régime commercial tourné vers les pays pauvres, bien qu'absolument nécessaire, n'est pas suffisant. Avec mes collègues ministres des finances du Groupe des Huit, nous sommes parvenus la semaine dernière à un accord sur l'annulation de la dette multilatérale des pays pauvres très endettés (PPTE) à l'égard des institutions financières internationales. Comme en 1996, lors du lancement de l'Initiative PPTE, la France a joué un rôle déterminant dans la conclusion de cet accord.

Nous avons en particulier insisté pour que l'annulation soit financée par des ressources nouvelles afin de préserver la capacité d'engagement du Fonds monétaire international (FMI) dans les pays pauvres et de conserver intacte la capacité d'intervention de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. C'est à cette condition que cet accord sera pleinement bénéfique pour les pays les plus pauvres. La France veillera au respect de l'esprit de cet accord.

Il reste que les annulations de dette des pays les plus pauvres et les plus endettés, aussi souhaitables soient-elles, ne peuvent constituer le levier principal de financement du développement. C'est pourquoi la France souhaite que le sommet de septembre soit l'occasion d'avancer à la fois pour accroître le niveau de l'aide publique au développement et améliorer sa qualité. Je me félicite de l'avancée majeure que représente l'engagement des pays de l'Union européenne d'atteindre collectivement en 2010 0,56 % d'aide au développement, soit une augmentation de plus de 30 milliards d'euros. Pour notre part, nous sommes fermement décidés à porter notre aide publique au développement à 0,5 % en 2007 puis à 0,7 % en 2012, dont 0,15 % pour les pays les moins avancés, conformément aux recommandations des Nations Unies.



Nous veillerons également à ce que les deux tiers de notre aide bilatérale restent orientés vers l'Afrique, zone prioritaire sur laquelle nous devons concentrer nos efforts. Enfin, nous serons extrêmement vigilants afin que, dans la foulée de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de mars dernier, les indicateurs de progrès en matière d'harmonisation, de gestion axée sur les résultats ou encore d'alignement soient à la hauteur des enjeux.

Beaucoup reste donc à faire en matière d'aide publique au développement. Mais qui ne voit pas que, quand bien même son niveau et sa qualité augmenteraient substantiellement dès l'année prochaine, l'atteinte des Objectifs du Millénaire demeurerait aléatoire?

Les représentants des pays en développement présents ici savent pertinemment que cette aide est excessivement volatile, toujours incertaine, souvent remise en cause en période de difficulté budgétaire dans les pays riches. Faute de financement stable dans la durée, certains projets de développement comportant des coûts récurrents élevés, notamment dans le domaine de l'éducation ou de la santé, ne peuvent pas être menés à bien.

Par ailleurs, chacun comprend bien que face à l'ampleur des enjeux, il est tout à fait légitime et nécessaire que les ressortissants aisés de tous les pays, et non seulement ceux des pays les plus riches, participent à l'effort commun, même si bien entendu ces efforts doivent être différenciés en fonction des capacités contributives des individus et des pays. Ainsi, nous avons besoin de nouvelles sources de financement qui apportent des ressources supplémentaires, mais également plus stables et prévisibles. Elles sont indispensables pour financer des stratégies de long terme, qui sont les fondements d'un véritable développement.

Les travaux des 18 derniers mois dans de nombreuses enceintes ont montré que des solutions techniquement faisables et économiquement réalistes existent. Le groupe qui rassemble l'Allemagne, l'Algérie, le Brésil, le Chili, l'Espagne et la France a approfondi certaines des principales options. Sur cette base, nous observons une véritable mobilisation internationale, qui est partie de l'Organisation des Nations Unies ici même en septembre dernier et qui a inscrit cette question parmi les instruments nécessaires pour le financement du développement.

La France est convaincue que les prélèvements de solidarité internationale sont l'une des voies les plus prometteuses pour les pays en développement et l'architecture de l'aide internationale. Dans ce contexte, pour agir rapidement et montrer que cela marche, nous plaidons avec l'Allemagne, le Brésil et le Chili, pour la mise en place rapide d'un projet pilote de contribution de solidarité sur les billets d'avion. De manière à garantir l'équité du dispositif, le niveau de la contribution pourrait être différencié entre les différentes classes de voyage, voire le niveau de richesse des pays, et une distinction pourra être opérée entre les vols domestiques et internationaux.

Les recettes collectées seraient dépensées via des institutions existantes, de manière à éviter toute bureaucratie inutile. Elles pourraient financer, dans le respect de la souveraineté de chaque État participant, les programmes de développement humain les plus urgents, comme par exemple des campagnes de vaccination ou encore l'achat groupé de traitements contre le sida. À titre purement illustratif, si tous les pays participaient, une contribution par exemple de 5 euros pour chaque passager avec une majoration par exemple de 20 euros pour les vols en classe affaires, ceci permettrait de récolter environ 10 milliards d'euros par an, soit près d'un quart du déficit de financement estimé des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Pourquoi le secteur du transport aérien en particulier?

Premièrement, parce que, au-delà des difficultés conjoncturelles de certaines compagnies, c'est un secteur qui bénéficie beaucoup de la mondialisation des échanges et qui est de surcroît peu taxé. Avec une croissance annuelle prévue de l'ordre de 5 % par an pour la prochaine décennie, une contribution forfaitaire à taux faible couplée à une exemption des passagers en transit ne sera pas handicapante pour les compagnies aériennes, même si dans un premier temps tous les pays ne rejoindront pas cette initiative.

Mais aussi parce que les passagers aériens sont rarement parmi les plus pauvres de chacun de nos pays, ce qui est cohérent avec notre volonté d'organiser une solidarité au plan mondial.

Enfin, parce que la faisabilité pratique et juridique d'une contribution de solidarité sur les billets d'avion est avérée, certains pays, comme le Royaume-Uni, possédant du reste déjà un prélèvement de ce type.

Il y a encore un an, l'idée même d'une contribution internationale était taboue et paraissait incongrue. Aujourd'hui, de nombreuses enceintes internationales – l'ONU, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, le G-8, ou encore l'Union européenne – se sont emparées de la question. Plusieurs pays, du Nord et du Sud, nous soutiennent déjà; d'autres envisagent de le faire prochainement. D'ici au sommet de septembre, la France invite le plus grand nombre à soutenir l'instauration d'une contribution de solidarité sur les billets d'avion.

Nous avons cette année une occasion unique d'affirmer la réalité de notre partenariat global pour le développement, un des Objectifs du Millénaire pour le développement. Consciente de la nécessité de saisir cette opportunité, la France pèsera de tout son poids pour que des solutions encore inédites puissent être mises en œuvre. Elle entend rester fidèle à son discours et à son ambition pour une mondialisation de la solidarité, en proposant un moyen généreux et réaliste d'apporter une aide plus efficace aux pays les plus pauvres.

**Le Président :** Je donne à présent la parole à S. E. M. Mohamed Nouri Jouini, Ministre du développement et de la coopération internationale de la Tunisie.

**M. Jouini (Tunisie) :** Je voudrais d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, et par votre entremise, remercier tous les États Membres pour l'organisation de ce Dialogue de haut niveau qui constitue un événement majeur et qui introduit le sommet de septembre 2005.

La délégation tunisienne s'associe à la déclaration faite ce matin par S. E. le Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères de la Jamaïque au nom du Groupe des 77 et de la Chine et voudrait ajouter les considérations suivantes.

Nous sommes tous, dans cet hémicycle, conscients que sans financement, il n'y a pas de développement possible et que les financements extérieurs auxquels les pays en développement ont accès sont dans tous les cas insuffisants et ne peuvent que compléter l'effort national. C'est pourquoi, il est nécessaire de mettre en œuvre les politiques adéquates pour mobiliser l'épargne nationale publique et privée, qu'elle se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur. Cela inclut notamment l'implication de l'ensemble des citoyens dans l'élaboration des choix fondamentaux du

pays, le renforcement des mécanismes du marché, l'intégration dans l'économie mondiale et l'indissociabilité des dimensions économique et sociale de l'œuvre de développement.

Si les pays en développement doivent appliquer avec détermination des programmes d'ajustement et de réforme économique qui privilégient le développement du secteur privé, la bonne gestion publique et la stabilité macroéconomique, et qui s'appuient sur un large consensus national, le soutien financier international ne doit pas manquer aux pays qui réussissent dans l'application volontaire des réformes politiques et économiques. Ces pays doivent être encouragés à persévérer dans la voie des réformes et non pas être pénalisés par la réduction ou l'élimination de l'aide publique au développement. Il est de l'intérêt de tous que le développement économique se diffuse et que le progrès social se généralise.

C'est pourquoi, l'appui de la communauté internationale doit continuer pour les pays à revenu intermédiaire. Il peut prendre la forme de crédits concessionnels et de recyclage du service de la dette au profit des projets de protection de l'environnement, de lutte contre la désertification, de réduction de la pauvreté et de valorisation des ressources humaines, ce qui permet un développement équitable partagé entre les régions et entre les générations. Il peut également consister dans la mise en place d'un mécanisme de garantie des investissements et de partage de risque pour stimuler l'investissement direct étranger pour les pays.

L'aide publique au développement joue un rôle essentiel pour les pays qui ne sont pas en mesure de mobiliser suffisamment de financement public. Elle est indispensable pour appuyer les programmes d'éducation, de santé et de développement rural et revêt une importance capitale pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. C'est pourquoi l'aide publique au développement doit être augmentée en faveur de ces pays, conformément aux objectifs maintes fois rappelés par les conférences internationales. Elle peut également être complétée par de nouvelles sources de financement innovatrices. De nombreuses idées ont été avancées et méritent d'être approfondies.

Toutefois, l'Assemblée générale a déjà adopté au cours de sa cinquante-sixième session une résolution par laquelle elle a établi le Fonds mondial de solidarité,

instrument basé sur le concept de solidarité et devant être financé par des contributions volontaires des gouvernements, du secteur privé et de la société civile. Il est temps que ce Fonds devienne opérationnel afin de pouvoir s'acquitter de sa noble mission dans la lutte contre la pauvreté.

Depuis la Conférence de Monterrey, deux forums ont été organisés à Rome et à Paris pour discuter des voies et des moyens d'améliorer l'efficacité de l'aide. Nous sommes pour l'harmonisation des procédures et des modalités d'octroi, de gestion et de suivi de l'aide par les partenaires bilatéraux et multilatéraux, comme nous sommes pour l'alignement de l'aide sur les objectifs de la stratégie nationale de développement. Mais nous sommes aussi pour un traitement différencié de l'aide au développement pour tenir compte des capacités d'absorption des pays bénéficiaires et de la bonne gestion de l'économie. Les pays ayant une stratégie claire de développement, un système efficace de gestion de l'aide et des procédures transparentes de passation des marchés, de contrôle et d'audit ne devraient pas se voir imposer les procédures spécifiques des bailleurs de fonds et les concours extérieurs devraient aller directement au budget pour compléter le financement des projets et programmes convenus. La Tunisie est disposée à partager son expérience en matière de gestion de l'aide et à apporter sa contribution à la réflexion, tant sur les voies et moyens de mobiliser et d'utiliser efficacement les ressources financières disponibles que sur l'implication poussée du secteur privé, moteur principal de croissance.

Un système commercial multilatéral universel non discriminatoire et équitable, conçu comme un outil pour donner aux pays en développement l'accès aux marchés, aux technologies et aux modes modernes de gestion, peut être une source de croissance plus forte et plus équitable dans le monde, les échanges internationaux constituant un puissant catalyseur de réduction de la pauvreté, comme l'expérience de beaucoup de pays l'a montré. En effet, la pauvreté n'est pas seulement le manque de ressources financières, mais aussi le manque d'opportunités, de capacités et de possibilités.

C'est pourquoi la communauté internationale doit, dans le cadre des négociations en cours au sein de l'Organisation mondiale du commerce, veiller à ce que le commerce joue pleinement son rôle dans la promotion de la croissance économique et du progrès

social de tous en permettant aux pays en développement de profiter pleinement des échanges internationaux de biens et de services et en acceptant la mise en œuvre des dispositions relatives au traitement spécial et différencié prévu pour ces pays.

La Tunisie accueillera au mois de novembre 2005 la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information. C'est un événement historique qui stimulera les recherches dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Ce rendez-vous ouvrira, nous le souhaitons tous, de nouvelles perspectives de coopération internationale entre les pays du Sud et les pays du Nord. La Tunisie, qui s'est mobilisée pour assurer le plein succès de ce grand rendez-vous, espère qu'il aboutira à la formulation d'une approche commune de la société de l'information, dans le respect de la diversité, et à l'adoption d'un plan d'action offrant à tous les pays, notamment les pays en développement, les moyens de tirer profit de la révolution numérique, ce qui ne manquera pas d'appuyer leur développement.

**Le Président :** Je donne à présent la parole à S. E. M. Andrew Natsios, Administrateur de l'Agence pour le développement international des États-Unis d'Amérique.

**M. Natsios** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Trois ans après la Conférence internationale sur le financement du développement, son document final, le Consensus de Monterrey, constitue aujourd'hui le cadre définitif d'un développement réussi. Les pays en développement comme les donateurs approuvent la place dominante accordée à la bonne gouvernance et à l'appropriation nationale des stratégies de développement, tandis qu'est largement reconnu le rôle essentiel des échanges commerciaux et des investissements privés.

En définissant les principes du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les dirigeants africains établissent un lien entre élimination de la pauvreté, croissance durable, intégration économique mondiale et bonne gouvernance. Fervent partisan du NEPAD, le Gouvernement des États-Unis prête tout son appui à l'initiative.

De leur côté, les États-Unis ont accru leur aide publique au développement (APD), dans des proportions plus grandes que les 50 % promis par le Président Bush à Monterrey. Le montant de l'aide

versée par les États-Unis est passé de 10 milliards de dollars en 2000 à 19 milliards de dollars en 2004, ce qui représente un quart du total alloué par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Il importe cependant que les augmentations de l'aide publique au développement s'accompagnent de gains en termes d'efficacité et de durabilité. Pour concrétiser les objectifs de la Déclaration du Millénaire, il ne suffit pas de mobiliser des ressources. Les pays qui prouvent leur volonté de changement et de réforme, qui gèrent les affaires publiques avec justice, qui investissent au profit de leur population et qui ont des politiques et des institutions favorables à une croissance tirée par le marché recevront, ces prochaines années, des milliards de dollars de la part de la Millennium Challenge Corporation du Gouvernement des États-Unis.

Bien trop souvent, les secours humanitaires sont dissociés du développement et de la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire, comme s'ils n'étaient pas liés entre eux. En Afrique, où l'on dénombre plus d'États fragiles ou vulnérables que dans toute autre région, nous sommes tenus de réagir à la crise alimentaire actuelle, sinon les pays en question connaîtront une instabilité encore plus grande et il sera encore plus difficile d'y atteindre les objectifs de développement.

Afin d'aider les États en situation de crise et de conflit à recouvrer la stabilité et à s'engager sur la voie d'une croissance durable, le Président Bush a récemment annoncé que, cette année, nous consacrerons 674 millions de dollars supplémentaires aux situations d'urgence humanitaire en Afrique, en partenariat avec le Royaume-Uni, en plus du 1,4 milliard de dollars déjà promis.

En associant les partenaires du secteur privé socialement responsables au sein de notre alliance mondiale en faveur du développement, l'Agence pour le développement international des États-Unis a, depuis 2002, investi 1 milliard de dollars dans les partenariats entre les secteurs public et privé, qui sont au nombre de 290 dans 98 pays, ce qui a permis de dégager plus de 3,7 milliards de dollars au total auprès des partenaires.

Fondateur et principal bailleur de fonds du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Gouvernement des États-Unis lui a alloué

459 millions de dollars en 2004. La contribution des États-Unis aux programmes de lutte contre le VIH/sida a atteint, au total, plus de 2,8 milliards de dollars au cours de l'exercice budgétaire en cours. En outre, nous allouons quelque 500 millions de dollars par an aux programmes de planification familiale et de santé maternelle dans une soixantaine de pays.

Sans une forte croissance économique dans les pays en développement, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement est compromise. Les États-Unis sont à la tête des efforts déployés dans le monde pour libéraliser le commerce et aider les pays à participer aux négociations, à obtenir des engagements et à tirer profit des échanges commerciaux. La conclusion du cycle de Doha, à laquelle les États-Unis sont attachés, pourrait faire grimper de 200 milliards de dollars par an les revenus des pays et sortir plus de 500 millions de personnes de la pauvreté.

Les États-Unis et les autres pays membres du Groupe des Huit (G-8) ont prôné l'annulation totale des créances dues à la Banque mondiale, à la Banque africaine de développement et au Fonds monétaire international, qui se traduira par un allègement immédiat de la dette d'environ 40 milliards de dollars et pourrait dépasser les 56 milliards de dollars si tous les pays pauvres très endettés devenaient éligibles.

Nous reconnaissons que le volume de l'aide et les ressources consacrées au développement doivent augmenter de façon notable. Mais si nous voulons que l'aide publique au développement continue d'augmenter et que les Objectifs du Millénaire pour le développement soient atteints, nous devons parallèlement veiller à ce que l'aide soit efficace, durable et fructueuse.

Il est amplement prouvé qu'en règle générale, l'aide publique au développement ne constitue pas une condition restrictive du développement national. Les avancées en matière de développement dépendent, en tout premier lieu, de l'engagement des autorités nationales ainsi que de la volonté politique d'administrer le pays avec justice, de promouvoir la liberté économique et de réaliser des investissements au bénéfice de la population.

Dans son rapport, la Commission du secteur privé et du développement estime que les pays en développement disposent d'avoirs financiers privés d'une valeur de 9,4 billions de dollars qu'il est impossible de mobiliser entièrement au profit du

développement, en grande partie à cause de la corruption et de l'inadéquation des règles juridiques en matière de protection de la propriété et de contrats.

Des marchés privés compétitifs et judicieusement réglementés sont indispensables parce qu'ils sont les plus à même d'assurer une distribution efficace des ressources, de favoriser l'innovation et de communiquer des informations aidant les consommateurs et les producteurs à prendre des décisions.

Les cadres réglementaires devraient avoir pour but de renforcer la confiance du public dans les marchés privés, de protéger la propriété, de faire appliquer les contrats et de respecter la primauté du droit. Selon une étude réalisée par la Banque mondiale, l'inscription d'une société au registre du commerce prend 203 jours dans un pays en développement, tandis que, dans un autre, il faut compter 1 459 jours pour obtenir l'exécution d'un contrat. Avec de tels obstacles à la création et à l'esprit d'entreprise, les entreprises restent petites et informelles. Il est vain de discuter du montant que devrait atteindre l'aide publique au développement, 68, 100 ou 195 milliards de dollars, dès lors que les dispositifs les plus fondamentaux de création de richesse ne sont pas en place.

L'ONU est à même d'apporter un appui important au développement en aidant les pays à prendre et à appliquer les bonnes décisions en matière de gestion. L'ONU est bien placée pour apporter ce type d'assistance, par exemple en servant d'instance d'examen par les pairs au niveau Sud-Sud et de vitrine aux progrès des efforts des pays pour renforcer l'état de droit, mettre fin à la corruption, renforcer le secteur financier, attirer les entreprises vers le secteur structuré et ouvrir le commerce. Les réformes d'orientation de ce type doivent être au cœur des activités de développement de l'ONU.

Mettre fin à la pauvreté est un pari difficile. La mise en place d'institutions économiques efficaces et équitables demande du temps, de la persévérance et des réformes. Il faut prendre des mesures pour protéger les membres les plus vulnérables de la société. Il reste que de nombreux pays ont déjà ouvert la voie et que les États-Unis et la communauté internationale aideront ceux qui sont prêts à s'aider eux-mêmes. Si nous faisons les bons choix, nous avons de bonnes chances d'atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés à Monterrey et dans la Déclaration du Millénaire.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Errol Cort, Ministre des finances et de l'économie d'Antigua-et-Barbuda.

**M. Cort** (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Je suis heureux de pouvoir m'adresser à cette Assemblée à l'occasion du deuxième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Trois ans après la réunion à Monterrey des chefs d'État et des ministres et cinq ans après le sommet mondial qui a débouché sur la Déclaration du Millénaire, la communauté internationale est parvenue à un point propice à un sérieux examen des progrès enregistrés dans la mobilisation des ressources financières aux fins du développement, ainsi qu'à une évaluation détaillée de la façon de procéder dans la réalisation des tâches qui nous attendent. C'est dans ce cadre que je m'adresse à l'Assemblée aujourd'hui au nom du Gouvernement et de la population d'Antigua-et-Barbuda et que je trouve réconfort dans l'idée que même les plus petits des États Membres de l'ONU prennent une part active aux processus de prise de décisions au niveau international.

En tant que Ministre des finances et de l'économie, je dois relever au quotidien le défi de la croissance économique et de la prospérité conformément aux aspirations de ceux au nom desquels je parle aujourd'hui. Pour répondre à ces aspirations et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, il est impératif de maintenir vivant l'esprit de partenariat international. Dans le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre et le suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement (A/59/822), les pays en développement sont encouragés à adopter des stratégies nationales de développement ambitieuses. C'est une première étape; la deuxième étape consiste à mettre en œuvre ces stratégies et ces programmes, et c'est là qu'interviennent de façon capitale les partenariats internationaux.

Alors que nous examinons le bilan de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, il y a trois aspects du Consensus dont je voudrais parler, en fonction des priorités nationales du Gouvernement et du peuple d'Antigua-et-Barbuda : il s'agit de la dette extérieure, du commerce, et de la mobilisation des ressources financières internationales pour le développement, et en particulier des investissements étrangers directs.

Concernant la question de la dette extérieure, je note avec intérêt les propositions faites dans le rapport du Secrétaire général en vue de réduire encore davantage le fardeau insupportable de la dette des pays en développement lourdement endettés. Le paragraphe 36 du rapport fait ainsi observer que « pour beaucoup de pays très endettés qui ne font pas partie des PPTTE et des pays à revenu moyen, [parvenir à un niveau d'endettement supportable] supposera un allègement de la dette dépassant de loin ce qui a été proposé jusqu'ici ».

De fait, mon gouvernement en était arrivé à cette conclusion bien avant ce rapport. Lorsque mon gouvernement est entré en fonctions en 2004, nous avons en effet hérité d'une dette nationale dépassant 125 % du produit intérieur brut (PIB). Nous avons immédiatement engagé un processus d'examen et d'actualisation de la structure de notre dette nationale et nous nous sommes lancés dans une stratégie résolue de réduction du fardeau de notre dette à un niveau supportable, sachant pertinemment qu'un endettement non viable réduirait à néant le plan de développement national. À cette fin, nous avons entamé un ambitieux processus de renégociation et de rééchelonnement de la dette qui a donné à ce jour des résultats assez positifs.

J'aimerais m'appuyer sur la proposition du Secrétaire général pour recommander une initiative de partenariat entre petits pays très endettés et pays développés – comprenant les grands créanciers – dont l'objectif précis serait la réduction de l'endettement insupportable. Je voudrais ensuite recommander que cette initiative soit inscrite à l'ordre du jour de la communauté internationale en matière de financement du développement. Le rapport du Secrétaire général indique également que l'on examinera des propositions ayant trait à un nouvel allègement de la dette au niveau multilatéral et aux solutions qui peuvent être envisagées pour le financer, y compris l'utilisation éventuelle des ressources du Fonds monétaire international. J'attends avec intérêt ces propositions en espérant qu'elles permettront d'obtenir plus de succès dans les efforts d'allègement de la dette.

Monsieur le Président, permettez-moi de profiter de cette tribune pour implorer les États Membres qui sont d'importants créanciers des petits États en développement de collaborer plus étroitement avec nous, sur une base bilatérale et sous-régionale, et dans l'esprit du Consensus de Monterrey, pour réduire le fardeau insupportable de la dette qui entrave notre

croissance économique et notre développement. Je voudrais, à cet égard, mettre en exergue l'argument du Secrétaire général, au paragraphe 40 de son rapport, à savoir que : « un partage efficace et équitable des charges entre les débiteurs et les créanciers peut contribuer à alléger le fardeau insupportable de l'endettement ».

S'agissant du commerce, nous avons dû, en tant que petit État en développement, énormément nous battre contre la concurrence d'un système commercial mondialisé. Je ne saurais trop insister sur l'importance d'un système commercial mondial favorable au développement, qui tienne dûment compte des asymétries entre pays développés et en développement ainsi que de celles qui existent entre pays en développement. Les petits États que nous sommes se heurtent, dans un système commercial mondial, à de graves difficultés, qui nous forcent à trouver des façons novatrices de diversifier nos exportations. Or, avec la diversification de notre économie vers le secteur des services, nous nous trouvons confrontés, une fois de plus, à une nouvelle série de défis de la part des pays développés, qui rendent extrêmement difficile toute progression de notre développement par une expansion vers le secteur privé international.

J'implore les pays nantis de reconnaître, dans un esprit de partenariat, que les options qui s'offrent à nous, petits pays extrêmement vulnérables, dans un régime commercial mondialisé, sont minimes. Or, des obstacles injustes nous empêchent, dans les pays développés, de tirer pleinement parti des débouchés du secteur international des services, ce qui obère à son tour les débouchés rémunérés de nombre de nos jeunes sur le marché du travail. Cela est contraire à l'esprit de la coopération internationale pour le développement et cela réduit également le potentiel de développement du système commercial mondial.

Enfin, concernant la question de la mobilisation des ressources financières internationales, Antigua-et-Barbuda considère les investissements étrangers directs comme une importante composante de stratégies de croissance économique réussies. Nous avons pris un certain nombre d'initiatives en vue de mettre en place un climat attrayant pour les investissements étrangers directs. En outre, nous nous employons à mettre en œuvre une série de mesures destinées à accroître l'impact positif des investissements étrangers directs sur nos objectifs nationaux de développement, notamment : la mise au point d'un plan de

développement stratégique national détaillant les programmes économiques du Gouvernement pour la période 2005-2010; la mise en place d'un organisme de surveillance des investissements chargé de promouvoir et de faciliter les investissements étrangers directs; et le renforcement de la commission de réglementation des services financiers pour améliorer l'efficacité du suivi et de la réglementation de notre secteur des services financiers internationaux.

Antigua-et-Barbuda est un partenaire engagé. Nous sommes prêts à jouer notre rôle dans le processus de développement mondial, en dépit de nos sérieuses contraintes financières et autres. Mais nous ne pouvons le faire seuls. Je demande donc instamment que davantage de progrès soient faits pour promouvoir le modèle de coopération internationale qui est nécessaire à la gestion des risques qui peuvent dissuader les investisseurs d'apporter des capitaux, des techniques et des emplois très demandés, là où ils sont le plus nécessaires. Je me félicite des propositions contenues dans le rapport du Secrétaire général (A/59/826) visant à introduire des mécanismes pour mieux gérer et atténuer le risque lié à l'investissement et pour encourager et permettre les contributions des entreprises transnationales au développement.

Pour terminer, je souhaiterais redire qu'il est important d'avoir un dialogue franc et ouvert – tel que celui-ci – pour les petits pays comme le mien qui sont propulsés dans une économie mondiale, tout en se débattant avec des problèmes nationaux comme les niveaux élevés d'endettement, les déséquilibres fiscaux chroniques et des ressources naturelles limitées. Nous ne pouvons courir le risque d'échouer dans les tâches qu'il nous faut accomplir; nous ne pouvons pas non plus nous permettre de perdre l'élan visant à mobiliser des ressources financières acquis à Monterrey, de peur de ne pas rendre justice aux peuples que nous représentons ici.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nguyen Sinh Hung, Ministre des finances du Viet Nam.

**M. Nguyen Sinh Hung** (Viet Nam) (*parle en vietnamien; texte anglais fourni par la délégation*) : Je suis très honoré de participer à ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement en ma qualité de représentant du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam. Le Dialogue nous fournit un excellent forum pour examiner la mise en

œuvre du Consensus de Monterrey, mettre en commun les données d'expérience de tous les pays en la matière et pour débattre des manières dont nous pouvons renforcer le partenariat pour le développement et promouvoir les efforts visant à l'élimination de la pauvreté et à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement en vue d'un monde ouvert et juste pour l'humanité.

Ces deux dernières décennies, le Viet Nam a fait de gros efforts pour transformer son économie en une économie de marché; pour mobiliser autant que faire se peut ses ressources nationales et la participation de tous les secteurs économiques, qui se sont développés et se sont diversifiés; pour ouvrir notre économie au commerce et créer un environnement attrayant pour les investissements tant nationaux qu'étrangers, en particulier les investissements étrangers directs et l'aide publique au développement; et pour développer l'économie tout en préservant la stabilité politique, en apportant des solutions aux questions sociales et en promouvant la protection de l'environnement et le développement humain afin de construire une société d'égalité, de solidarité, de partage et d'entraide mutuelle.

Au cours des cinq dernières années, le produit national brut (PNB) du Viet Nam a augmenté en moyenne de 7,5 % par an, l'investissement total a atteint 36,5 % du PNB et les exportations ont augmenté de 16 % par an. Le Viet Nam a obtenu des résultats importants et positifs dans sa lutte contre la pauvreté en réduisant de plus de moitié, de 58 % en 1993 à 24 % en 2004, la proportion des foyers vivant dans la pauvreté. À la fin de 2000, nous sommes parvenus à l'enseignement primaire pour tous. Dans 50 % des provinces du pays l'accès universel au collège est désormais garanti, et nous avons fait des progrès sur la voie de l'accès universel au lycée. Le Viet Nam a également enregistré des améliorations importantes en matière de promotion de l'égalité entre les sexes, de fourniture de soins de santé gratuits aux enfants, de santé procréative, de prévention du VIH/sida et des autres maladies épidémiques, de protection de l'environnement et de promotion du développement durable dans le partenariat mondial.

Ces dernières années ont vu une intensification des engagements et des efforts visant à la réduction de la pauvreté et au développement économique durable dans chaque pays et région à travers le monde. Le renforcement du partenariat pour le développement a

aidé à diriger les ressources et les efforts vers la réduction de la pauvreté, pour l'amélioration des soins de santé, la promotion du développement et la protection de l'environnement dans de nombreux pays. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour que le Consensus de Monterrey soit mis en œuvre pleinement et plus efficacement, au profit d'un nombre plus important de pays éligibles, pour promouvoir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

À ce stade, le Viet Nam souhaite partager ses vues sur les questions suivantes qui nous préoccupent, ainsi que la communauté internationale dans son ensemble.

Premièrement, afin d'atteindre les objectifs dans les domaines de la croissance économique et du développement social et humain, les pays en développement doivent mobiliser des ressources financières nationales et extérieures en adoptant des mesures pour améliorer les revenus publics, développer les marchés financiers nationaux, réformer les cadres juridiques et créer un climat propice à l'investissement étranger. À cet égard, il faudrait également noter que bien que les ressources extérieures soient nécessaires pour le financement du développement, les ressources nationales jouent toujours un rôle décisif.

Deuxièmement, les pays développés, pour leur part, devraient hâter la mise en œuvre de leur engagement visant à allouer 0,7 % du PNB à l'APD et à fournir les financements à des taux plus favorables tout en assouplissant les conditions liées au financement. Nous saluons les initiatives récentes qui ont été prises pour effacer la dette des pays les plus pauvres et des autres pays en développement, et nous attendons avec intérêt leur mise en œuvre rapide et sans heurt.

Enfin, nous espérons que la communauté internationale fera une place plus égale et plus importante aux pays en développement dans la formulation des politiques internationales relatives au développement et à l'investissement et aux questions financières et monétaires. Nous demandons aux pays développés d'ouvrir davantage leurs marchés, d'éliminer les obstacles non tarifaires au commerce et de maintenir le traitement préférentiel pour appuyer la participation effective des pays les moins avancés et des pays en développement au système commercial international.

Nous sommes très reconnaissants à la communauté internationale, aux donateurs et aux organisations internationales de leur coopération efficace et de leur appui à la construction et au développement national du Viet Nam dont le but est de nous permettre de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement le plus rapidement possible. Nous sommes prêts à partager nos expériences en matière de développement avec tout le monde. Nous demandons aux membres d'appuyer les efforts résolus que le Viet Nam fait pour entrer dans l'Organisation mondiale du commerce le plus tôt possible. Nous attendons avec intérêt une coopération plus étroite et plus efficace avec tous les donateurs et avec les organisations internationales dans notre partenariat pour le développement, dans l'esprit du Consensus de Monterrey.

Grâce à votre direction avisée, Monsieur le Président, ce Dialogue sera certainement une grande réussite.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Fayza Abounaga, Ministre de la coopération internationale de l'Égypte.

**M<sup>me</sup> Abounaga** (Égypte) (*parle en arabe*) : Je souhaiterais d'emblée, Monsieur le Président, vous dire que je suis sensible aux efforts que vous déployez pour que soient surmontés en priorité les obstacles auxquels nous nous heurtons tous s'agissant d'apporter une réponse aux questions de développement international dans le contexte tant du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement que dans celui des délibérations de l'Assemblée générale en préparation de la Réunion plénière de haut niveau de septembre d'examen de l'application et du suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes.

L'Égypte fait partie d'un petit nombre de pays considérés comme étant à la fois récipiendaires de l'aide publique au développement (APD) et donateurs de cette aide à un certain nombre de pays les moins avancés, en particulier en Afrique. C'est la raison pour laquelle nous attachons une importance particulière aux questions relatives au financement du développement et au suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement.



Chaque pays a la responsabilité principale de son propre développement économique et social. Cependant, il est maintenant devenu plus clair que jamais auparavant que les économies nationales sont inextricablement liées à l'ordre économique mondial et que la communauté internationale – dont les pays développés, en particulier – porte, par conséquent, la responsabilité principale de créer un environnement international propice aux efforts de développement national.

La Conférence de Monterrey a réaffirmé que le développement est une responsabilité partagée de la communauté internationale. Les dirigeants mondiaux ont, par conséquent, accepté de prendre des mesures concrètes dans un certain nombre de domaines pour promouvoir un partenariat de développement mondial. Toutefois, trois ans après que nos dirigeants se sont rencontrés à Monterrey, nous constatons que la majeure partie des engagements pris par les pays développés continuent de faire l'objet de débats et ne sont toujours pas réalisés. Ces engagements doivent maintenant être mis en œuvre.

Malgré les souffrances que la faim, les maladies et la pauvreté continuent de provoquer, notamment en Afrique, les pays africains et les pays en développement d'une façon générale ont entrepris des efforts plus vigoureux pour créer des conditions économiques nationales propices au développement, en intensifiant leurs réformes politiques et économiques, et en renforçant leurs cadres administratifs afin d'attirer les investissements et promouvoir le rôle du secteur privé. Toutefois, les pays développés doivent compléter et appuyer ces efforts par une pleine mise en œuvre de leurs engagements, afin de garantir que ces efforts seront efficaces et seront en définitive couronnés de succès.

L'Égypte estime qu'à moins de prendre des mesures réelles et concrètes pour réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, d'une façon qui soit directement bénéfique pour les populations des pays en développement, le Consensus de Monterrey restera malheureusement lettre morte. Par conséquent, nous pensons qu'il est urgent d'œuvrer à la réalisation des principes et objectifs suivants.

Premièrement, les pays en développement doivent disposer de l'espace politique national dans lequel ils peuvent s'attaquer aux besoins de leurs populations et fixer leurs propres priorités nationales,

sans que des conditions et exigences internationales ne leur soient imposées, entravant ainsi leurs efforts nationaux – à la différence du développement historique des pays désormais développés, qui ont pu mener leur développement sans les pressions et la persistance de conditions difficiles que connaissent aujourd'hui les pays en développement.

Deuxièmement, l'Organisation des Nations Unies doit être en mesure de jouer un rôle clef dans le développement pour pouvoir s'acquitter efficacement de ses responsabilités. Dans ce contexte, nous mettons l'accent sur la nécessité pour les États Membres de verser leurs contributions au budget de l'ONU dans leur intégralité et sans retard, et aussi de verser leurs contributions volontaires aux budgets des fonds et programmes des Nations Unies. Dans le cadre du suivi des recommandations figurant dans le Consensus de Monterrey, nous devons établir un lien direct entre les institutions de Bretton Woods et les fonds et programmes des Nations Unies, l'ONU étant l'Organisation à vocation universelle.

Troisièmement, nous nous félicitons de l'intention affichée par plusieurs pays développés de se fixer un calendrier pour atteindre l'objectif de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement. Toutefois, nous pensons que cet objectif devrait être atteint plus rapidement. De plus, il s'agit d'un objectif que tous les pays développés devraient atteindre. Nous soulignons combien il est important de parvenir le plus rapidement possible à un accord sur d'autres sources de financement novatrices pour le développement. Un tel financement ne devrait pas créer de fardeau supplémentaire pour les pays en développement, et il devrait être mis en œuvre conformément aux lois nationales et aux priorités en matière de développement de chaque pays.

Quatrièmement, lorsqu'ils examinent l'efficacité des programmes d'aide au développement aux niveaux national et international, dans le cadre des organisations pertinentes, les pays développés doivent accorder une attention particulière aux points de vue des pays en développement. Nous soulignons aussi l'importance d'une meilleure coordination entre les pays développés et les institutions donatrices afin d'éviter les doubles emplois qui empêchent de tels programmes d'atteindre leurs objectifs de manière efficace. Parvenir à un partage des tâches clairement

défini entre donateurs marquerait un pas vers une bonne coordination avec les pays bénéficiaires.

Cinquièmement, l'annonce récemment faite par le Groupe des Huit au sujet de l'annulation de la dette extérieure des pays pauvres très endettés représente une mesure importante. Toutefois, dans ce contexte, nous souhaitons souligner l'importance des mesures d'allègement de la dette pour les pays à revenu intermédiaire – catégorie à laquelle appartient l'Égypte – où vivent, selon les rapports de la Banque mondiale, 70 % des pauvres du monde.

Dans ce contexte, l'Égypte propose, en plus des mesures que j'ai citées précédemment, de partager son expérience en matière de conversion de créances en programmes de développement durable. Il s'agit d'un outil efficace et novateur pour alléger le fardeau de la dette extérieure qui pèse sur les pays les moins avancés et les pays à revenu intermédiaire. L'Égypte a une expérience fructueuse qui se poursuit dans ce domaine et elle travaille en collaboration avec un certain nombre de partenaires du développement. Nous sommes prêts à partager dans le détail les résultats de notre expérience au cours des débats de ce Dialogue de haut niveau et dans le cadre de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

Sixièmement, il importe d'accorder la priorité aux besoins urgents et spécifiques de l'Afrique. Pour cela, nous insistons sur le fait qu'il faut coordonner les efforts des pays développés afin d'appuyer le développement en Afrique par le biais de mécanismes africains tels que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et les institutions financières africaines. Il importe aussi d'apporter une réponse positive aux besoins de l'Afrique en matière de renforcement des capacités humaines, de transfert de technologies et de connaissances et de coopération accrue dans le domaine de la recherche-développement.

Septièmement, la Réunion plénière de haut niveau de septembre devrait transmettre un message clair et sans équivoque, qui mette l'accent sur les aspects relatifs au développement du cycle de négociations de Doha et sur la nécessité de répondre aux besoins des pays en développement dans des délais suffisamment courts pour qu'un accord puisse être obtenu d'ici à 2006, sans que l'on ait à chercher à tout prix à conclure les négociations.

Huitièmement, la réforme de l'ONU devrait être amplifiée par l'adoption de mesures concrètes et pratiques pour renforcer la voix et la participation des pays en développement dans la prise de décisions et l'élaboration des normes au sein des systèmes économique, financier et commercial internationaux.

Le moment est venu de faire prévaloir les besoins et intérêts de nos peuples sur les convenances politiques. Nous devons nous efforcer de mettre en œuvre les engagements pris aux conférences et sommets internationaux dans les domaines économique, social et connexes, y compris Monterrey, afin d'atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jean-Marc Hoscheit, Représentant permanent du Luxembourg.

**M. Hoscheit** (Luxembourg) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Bulgarie et la Roumanie, pays en voie d'adhésion; la Turquie et la Croatie, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, se rallient à la présente déclaration. Je me permets en outre de me référer à la version écrite qui est en voie de distribution et qui fait foi.

L'Union européenne accorde une grande importance à ce Dialogue de haut niveau, qui est pour elle l'occasion idéale de réaffirmer son attachement sans réserve au Consensus de Monterrey et d'examiner les progrès réalisés à ce jour dans sa mise en œuvre. À cet égard, l'Union européenne estime que la participation des principaux acteurs, tels que les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce, le secteur privé et la société civile, est essentielle pour assurer la cohérence de l'action menée par la communauté internationale afin de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Cela est d'autant plus vrai cette année, le Dialogue de haut niveau constituant une étape importante dans la dynamique dont le sommet de septembre sera le point culminant.

Il est indispensable de conjuguer nos efforts afin de renforcer le partenariat mondial de Monterrey, en tenant compte de nos responsabilités mutuelles, et de réaliser des progrès conséquents dans les domaines

suivants, qui constituent des éléments clefs du processus de financement du développement.

Tout d'abord, la mobilisation des ressources nationales. À Monterrey, nous étions tous convenus que chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement. En outre, l'aide extérieure ne peut être efficace que si elle a lieu dans un environnement national favorable. Le renforcement de la bonne gouvernance et la mise en place d'un système de gestion transparente et responsable des finances publiques sont d'une importance capitale pour assurer une utilisation efficace des ressources publiques nationales et extérieures et réaliser ainsi les Objectifs du Millénaire pour le développement. Pour atteindre ceux-ci, leur intégration complète dans les stratégies de réduction de la pauvreté doit devenir une priorité. Il importe d'accorder une attention particulière aux questions horizontales telles que la problématique hommes-femmes et la viabilité environnementale, qui sont essentielles pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. On trouve d'autres questions déterminantes dans le domaine social, par exemple la santé et les droits génésiques et sexuels.

À cet égard, rappelons, comme l'indique le Consensus de Monterrey, l'importance déterminante que revêt pour les investissements un cadre transparent, stable et prévisible.

En ce qui concerne le commerce, celui-ci constitue un élément clef du financement du développement, comme l'a confirmé le Consensus de Monterrey. La libéralisation des échanges et une amélioration des règles commerciales multilatérales peuvent jouer un rôle clef dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans ce contexte, la sixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Hong Kong en décembre 2005 constitue une occasion à ne pas manquer. L'Union européenne est fermement résolue à faire aboutir le Programme de Doha pour le développement d'une manière favorable au développement, durable et ambitieuse, qui porte à un niveau aussi élevé que possible les acquis du développement. Faisant fond sur l'expérience acquise dans le cadre du programme « Tout sauf les armes », l'Union européenne exhorte les pays développés membres de l'OMC, ainsi que les pays en développement membres de cette organisation en mesure de le faire, à accorder à tous les produits

originaires des pays les moins avancés un accès en franchise et sans quotas à leur marché.

L'Union européenne est d'ailleurs consciente de la nécessité de renforcer les capacités et d'investir dans les infrastructures liées au commerce. Elle est fermement déterminée à fournir aux pays en développement une aide liée au commerce qui soit renforcée et plus efficace et salue les initiatives à cet égard, y compris une aide par le biais d'un nouveau mécanisme.

Il est urgent d'augmenter l'aide publique au développement (APD) si l'on veut réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Dans le contexte de l'engagement qui a été pris d'atteindre l'objectif convenu au niveau international d'un rapport APD/revenu national brut (RNB) de 0,7 %, l'Union européenne constate avec satisfaction que ses États membres sont en bonne voie de réaliser l'objectif, contenu dans les Engagements de Barcelone, consistant à porter l'APD à 0,39 % du revenu national brut en 2006. Actuellement, quatre des cinq pays qui dépassent l'objectif de 0,7 % du revenu national brut fixé par les Nations Unies en matière d'aide publique au développement sont des États Membres de l'Union européenne. Cinq autres se sont engagés à respecter un calendrier pour atteindre ce chiffre. Les 10 nouveaux États membres de l'Union européenne sont en voie de se rallier aux objectifs fixés par l'Union européenne en matière d'APD. C'est la preuve qu'il est possible de passer du statut de bénéficiaire à celui de donateur dans le domaine de l'aide internationale.

Tout en réaffirmant la détermination de l'Union européenne à réaliser ces objectifs, les ministres ont convenu pour la première fois, lors de la session du Conseil européen de la semaine dernière, de fixer un objectif collectif de 0,7 % d'ici à 2015 et un objectif intermédiaire pour l'Union européenne consistant à porter le rapport APD/RNB à 0,56 % d'ici à 2010, ce qui signifie un quasi doublement de l'aide annuelle versée par l'Union européenne par rapport aux niveaux de 2004; aux 35 milliards d'euros, soit 43 milliards de dollars, versés en 2004 s'ajouteront 31 milliards d'euros, soit 38 milliards de dollars, pour atteindre des niveaux annuels de 66 milliards d'euros, soit 81 milliards de dollars, d'ici à 2010. L'Union européenne demande aux autres donateurs de faire tout leur possible pour respecter un calendrier similaire.

Outre un accroissement des niveaux de l'APD, l'Union européenne partage le point de vue selon lequel, pour réaliser les OMD, nous avons besoin de mécanismes de financement innovants. Afin d'augmenter les niveaux de financement du développement, l'Union européenne étudie des sources de financement innovantes pour assurer des flux complémentaires, stables et prévisibles.

Tout en réalisant des efforts sur la quantité de l'aide, l'Union européenne insiste sur la nécessité d'améliorer parallèlement la qualité de celle-ci. Nous savons que l'aide est la plus efficace lorsqu'elle est harmonisée entre les donateurs, articulée autour de stratégies et de processus nationaux, axée sur les plus pauvres, non liée, fournie d'une manière prévisible et inscrite dans le cadre d'autres politiques favorisant le développement.

L'Union européenne se félicite des progrès accomplis lors du forum de haut niveau organisé en mars à Paris par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et elle est fermement attachée à la mise en œuvre rapide et au suivi de la Déclaration de Paris. Nous espérons que la Déclaration de Paris, déjà avalisée par plus de 90 États, sera mise en œuvre de manière universelle.

La recommandation du CAD sur le déliement de l'aide publique au développement pour les pays les moins avancés est étudiée par les États membres de l'Union européenne. Nous relevons le défi du déliement de l'aide en adoptant dans les meilleurs délais, sur la base d'une proposition de la Commission, un règlement relatif à l'accès à l'aide extérieure de la Communauté.

L'Union européenne constate que l'impact de l'aide est le plus important lorsque celle-ci est ciblée sur les pays les plus pauvres. C'est pourquoi l'Union européenne s'est engagée à relever de 50 % ses dépenses d'aide en Afrique à partir de 2006. Nous reconnaissons également les besoins de développement spécifiques dans les pays à revenu moyen, et l'Union européenne continuera à en tenir compte.

Nous reconnaissons l'importance des politiques qui ne concernent pas le développement pour ce qui est d'aider les pays en développement à réaliser les OMD. Allant au-delà de l'obligation qui incombe à la Communauté en vertu du traité, l'Union européenne tiendra compte des objectifs de coopération au

développement dans toutes les politiques qu'elle met en œuvre et qui sont susceptibles de toucher les pays en développement.

Nous restons également déterminés à trouver, en collaboration avec les institutions financières internationales, des solutions au problème du poids insupportable de la dette, et nous demeurons attachés à la mise en œuvre intégrale de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). À cet égard, nous nous félicitons des progrès accomplis par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale en ce qui concerne l'élaboration d'un cadre pour la supportabilité de la dette, ainsi que de la proposition faite par le Groupe des Huit le 10 et 11 juin 2005 de supprimer l'encours de la dette des pays pauvres très endettés qui ont atteint le point de décision. Il sera essentiel de se mettre d'accord sur les modalités d'un allègement supplémentaire de la dette multilatérale et de réussir à les mettre en application. Il est vital que les donateurs respectent leurs engagements, selon la proposition du Groupe des Huit, de compenser les coûts subis par les institutions en raison de l'annulation de la dette afin de ne pas porter atteinte à l'intégrité financière de celles-ci.

L'Union européenne est un ardent défenseur du programme « renforcement de la voix » et nous pensons qu'il est très important de faire avancer cette question. Comme le demande le Consensus de Monterrey, nous avons encouragé le FMI et la Banque mondiale – et nous continuerons à le faire – à envisager des solutions inventives et pragmatiques pour renforcer la voix et la participation effective des pays en développement au processus décisionnel de ces institutions.

Pour terminer, l'Union européenne entend maintenir le fort engagement politique qui est le sien dans la phase de suivi de la Conférence de Monterrey. Ce dialogue de haut niveau constitue une deuxième et nouvelle occasion de dresser un bilan, et nous avons bon espoir qu'il créera une dynamique qui fera avancer le processus.

Lors du sommet de septembre de 2005, nous relancerons nos efforts pour mettre en œuvre la Déclaration du Millénaire, atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et respecter la promesse faite dans le cadre de nos engagements de partenariat à Monterrey : il s'agira de la première étape vers 2015. La mise en œuvre du Consensus de

Monterrey, ainsi qu'une ferme détermination des gouvernements et des organisations internationales à encourager la cohérence, la coordination et la coopération, sont essentielles pour accomplir les progrès nécessaires. Cette approche intégrée constitue le fondement du Consensus de Monterrey, des résultats

du Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable et de la Conférence ministérielle de Doha; il nous faut la promouvoir et la développer dans les années à venir si nous voulons progresser dans nos efforts visant à sortir des millions de personnes de la misère.

*La séance est levée à 13 h 20.*